



**Driss Lachguar :** *Tout texte qui porterait atteinte à la liberté d'expression des citoyens est à rejeter*  
C'est là un principe sacré qui ne doit pas être exploité pour servir les intérêts de quelques lobbies

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9008

Jeudi 7 Mai 2020

## Les eaux usées en rajoutent à la psychose du Covid-19

*Recommandations préventives et inspirées des autorités*



Page 3

L'UNICEF-Maroc appelle à renforcer la résilience des enfants



Page 5

L'IPPIEM hors raffinage de pétrole reprend l'ascenseur



Les prix à la production industrielle enregistrent une légère hausse en mars

Page 10

Omar Bakkou : Une deuxième vague de mesures peut s'avérer utile pour relancer l'économie nationale après le déconfinement



Page 6

# Driss Lachguar : *Tout texte qui porterait atteinte à la liberté d'expression des citoyens est à rejeter*

C'est là un principe sacré qui ne doit toutefois pas être exploité pour servir les intérêts de quelques lobbies

## Actualité

“

*J'ai fait part au chef du gouvernement de la préoccupation du parti à cause de la campagne injustifiée de dénigrement dont il faisait l'objet, sachant que ledit texte n'était pas celui de Benabdelkader mais de tout un gouvernement*

L'USFP n'a rien à voir ni de près ni de loin avec l'avant-projet de loi n°22-22 sur l'utilisation des réseaux sociaux et qui a soulevé récemment un tollé sur la Toile. C'est ce qui ressort de l'entretien que le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a eu avec le quotidien Akhbar Al Yawm dans son édition d'hier mercredi.

« Nous n'avons pas consulté le texte du projet de la loi en question. Cela va de soi, car il s'agit de quelque chose qui concerne l'Etat et le gouvernement et le ministre de la Justice n'est pas le ministre de l'USFP, mais il est le ministre de la nation tout entière. Dans certains pays, quand une personne accède à la responsabilité gouvernementale, elle gèle ses activités partisans, car elle assume une responsabilité nationale. Et quand j'ai dit que nous n'avions vu la loi, cela ne signifie pas que nous la contestons », a précisé le dirigeant itihadi.

Quant à la question de savoir si le report de l'examen de l'avant-projet de loi 22.20 sur l'utilisation des réseaux sociaux constitue une solution acceptable pour l'USFP, le Premier secrétaire a affirmé que « ce sujet ne concerne pas l'USFP, mais concerne le gouvernement ».

Pour lui, « le référentiel de l'USFP en matière des droits de l'Homme est on ne peut plus clair. Il est détermi-



nant pour le ministre, le parlementaire, l'élu communal, le syndicaliste, etc », indiquant que la position du Parti de la Rose à ce sujet sera prise en fonction de ce référentiel.

Et de préciser : « Nous avons traité ce texte dans les institutions, car il ne peut être promulgué sans que le gouvernement ne le présente devant les institutions compétentes, cela veut dire que tous les ministres, toutes tendances politiques confondues, en sont responsables. Et quand le Parlement le votera, tous les partis représentés au Parlement qui l'ont approuvé en seront responsables », tout en assurant que « nous sommes revenus aujourd'hui à la case de départ avec le report de l'examen de ce texte.

Par ailleurs, le dirigeant itihadi a indiqué que le texte, qui a provoqué un tollé sur les réseaux sociaux « répond à des besoins sociaux réels. Il y a des plateformes anonymes sur les réseaux sociaux relayant des contenus pédophiles, sexuels, terroristes ou de haine. Et pour cela, il faut faire face à ces questions ».

Selon lui, le texte comprend 25 articles, mais le débat a porté seulement sur trois d'entre eux. « Personnellement, j'ai cherché dans le droit comparé, notamment français et allemand, à propos de ce sujet. Et quand le débat public sera ouvert, nous allons présenter comment ces démocraties

avancées ont traité ces questions », a-t-il déclaré, tout en précisant que « le boycott fondé sur une idéologie religieuse ou sur la haine et le racisme est sanctionné dans les démocraties avancées. Si le texte de loi adopte cette formule, il n'y aura aucun problème, mais tout texte qui porterait atteinte à la liberté d'expression des citoyens est à rejeter. C'est là un principe sacré qui ne doit pas être exploité pour servir les intérêts de quelques lobbies ».

Le dirigeant itihadi estime par ailleurs que c'est aberrant de faire endos-

ser au seul ministre de la Justice l'entière responsabilité de ce texte de loi, car il s'agit « d'une décision gouvernementale et non pas celle de Mohammed Benabdelkader », tout en critiquant la campagne de dénigrement qui a visé l'USFP affirmant que c'est pour cette raison qu'il a rencontré le chef du gouvernement, Saad Dine El Othmani le 1er mai.

« Lors de cette rencontre, j'ai fait part au chef du gouvernement de la préoccupation du parti à cause de la campagne injustifiée de dénigrement dont il faisait l'objet, sachant que ledit texte n'était pas celui de Benabdelkader mais de tout un gouvernement », a souligné le Premier secrétaire, rejetant l'information selon laquelle il a demandé au chef du gouvernement de reporter l'examen de ce projet de loi. « C'est une affaire du gouvernement, a-t-il précisé. Je n'ai pas le droit de m'adresser au chef du gouvernement à propos de quelque chose qui relève de ses prérogatives constitutionnelles ».

Il convient de rappeler que le texte de loi controversé, qui pénalise les appels au boycott de produits et services sur les réseaux sociaux, a été approuvé lors d'un Conseil de gouvernement présidé par Saad Dine El Othmani le 19 mars dernier, sans qu'aucun membre du gouvernement ne s'y oppose.

Mourad Tabet

“

*Le boycott fondé sur une idéologie religieuse ou sur la haine et le racisme est sanctionné dans les démocraties avancées*

# Les eaux usées en rajoutent à la psychose du Covid-19

La part d'inconnu du coronavirus s'épaissit. En plus des nombreux doutes sur une infection par l'air via des aérosols, une nouvelle ombre s'ajoute au tableau du SARS-CoV-2, responsable de la maladie du Covid-19. «Des études menées dans plusieurs pays ont démontré la possibilité de présence de traces du génome du coronavirus dans les eaux usées issues des selles des personnes atteintes», alerte le ministère de l'Intérieur par le biais d'un courrier adressé aux walis et gouverneurs, tout en rappelant la règle : «Aucune eau usée ne peut être utilisée si elle n'a pas été

préalablement reconnue épurée et conforme à la norme ». Norme fixée par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, en l'occurrence la loi 36-15 sur l'eau, le décret n°2-97-875 du 6 Chaoual 1418 (4 février 1998) relatif à l'utilisation des eaux usées et l'arrêté n°1276-01 du 10 Chaabane 1423 (17 octobre 2002).

Le ministère de l'Intérieur adopte clairement une posture de précaution. D'autant que les études précitées dans ledit courrier n'établissent pas formellement le principe d'infection par les eaux usées. En effet, si aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, en Espagne ou encore en France, des chercheurs ont détecté des traces du virus dans des réseaux d'eaux usées, le comportement du coronavirus dans l'eau n'en demeure pas moins épineux. Membre de l'Académie des technologies, considérée comme une cousine de l'Académie des sciences, Bernard Saunier tente de déminer la situation au site 20minutes.fr : « On sait que pour l'eau potable, le risque est quasi-nul, tant les traitements habituels sont efficaces contre ce type de virus ». Mais quid des eaux usées ?

**550 millions de m3 par an d'eaux usées**

A l'instar de nombreux pays dans le monde, les eaux usées offrent au Maroc une solution alternative tant la pression subie par l'eau douce s'accroît sans arrêt, notamment à cause des épisodes de sécheresse répétés. Dans le pays, la réutilisation des eaux usées est destinée à l'industrie, particulièrement le lavage de phosphates, mais aussi à l'irrigation des golfes. Au total, on compte 550 millions de m3 par an d'eaux usées, dont 45% sont traités grâce à 117 stations d'épuration. Mais uniquement 20% du volume sont réutilisés via 24 projets sans pour autant que l'agriculture y soit privilégiée. La complexité des normes n'est pas étrangère à cet état de fait. Autrement dit, ce n'est pas demain que l'on risque de retrouver des génomes du coronavirus dans nos légumes. Et encore moins dans l'eau potable. Mais d'autres problématiques demeurent. Comme la sécurité et la protection des agents des stations d'épuration.

Pour Christophe Gantzer, professeur au LCPME, un laboratoire de l'Université de Lorraine et du CNRS où il consacre ses journées à étudier le comportement des virus dans l'environnement, la question n'est pas tant de savoir s'il y a des traces du virus dans les eaux usées mais plutôt d'en déterminer les conséquences. « Qu'on puisse trouver du génome de SARS-CoV-2 dans les eaux usées n'est plus discuté aujourd'hui », tranche-t-il. Puis d'ajouter : « Ce qui l'est, en revanche, c'est de savoir si c'est un problème ou non ». Rien de bien pertinent, vous me direz. Pas faux. Même s'il faut prendre en compte la tâche ardue des scientifiques face à un virus qui leur était inconnu jusqu'ici. Cela dit, le professeur Christophe Gantzer tient à expliquer l'origine de ces zones d'ombre.

## Une infectiosité en doute

D'abord, il faut savoir que le génome n'est qu'une infime partie du coronavirus. « Si on trouve du génome viral chez un patient à travers le test de diagnostic PCR, il n'y a pas de doute possible : la personne est contaminée », explique-t-il avant d'ajouter : « En revanche, dans l'environnement, le virus est en contact avec des éléments qui peuvent l'inactiver, et on ne sait pas si le génome détecté provient d'un virus infectieux ou non ». Bref, pour faire court, des traces du virus ont bel et bien été détectées dans les eaux usées, à Paris ou à Amsterdam, comme révélé début avril par des chercheurs du Centre de contrôle des maladies infectieuses des Pays-Bas dans une correspon-

dance publiée dans les colonnes de la revue scientifique médicale britannique « The Lancet ». Mais pour affirmer que le virus y est toujours infectieux, il y a un pas de géant qu'aucun scientifique n'ose ou ne peut franchir pour l'instant.

Par le passé, d'autres virus ont dévoilé leurs degrés de persistance dans l'eau. « On connaît mieux ce point sur certains virus de gastro-entérite, qu'on qualifie de très résistants dans l'eau », avance le professeur Christophe Gantzer à l'AFP. « Mais avec certains virus de gastro-entérite dans une eau stérile et à une température de 20°C, vous perdrez 80% de la population initiale de ce virus tous les dix à quinze jours. Cet ordre de grandeur est à prendre avec des pincettes, puisque dans l'environnement naturel, le virus trouve normalement des conditions bien plus dégradées », explique-t-il.

Donc si l'on a bien compris, il n'y a quasiment aucune crainte à avoir de ce point de vue là. Qui plus est à la lumière de la fragilité des coronavirus. En effet, leur particularité est d'avoir une enveloppe supplémentaire qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les rend plus fragiles et en conséquence moins résistants. Mais à l'heure actuelle, les scientifiques sont incapables de savoir au bout de combien de temps précisément. Encore un plafond de verre dans le portrait du SARS-CoV-2.

## Un outil de surveillance de l'épidémie

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il se pourrait que la présence du nouveau coronavirus dans les eaux usées ne soit finalement pas aussi dramatique. Les prélèvements opérés par les scientifiques peuvent être utiles. L'intérêt serait de prévoir et d'anticiper une hypothétique nouvelle vague à laquelle plusieurs scientifiques n'y croient pas, à l'image du professeur Didier Raoult (voir notre édition du 30 avril 2020).

Parmi les conclusions d'une étude menée sur la base d'échantillons recueillis régulièrement entre le 5 mars et le 7 avril par le laboratoire de la régie municipale Eau de Paris, en collaboration avec Sorbonne Université et l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), les scientifiques ont noté que l'augmentation « des unités de génome » dans les eaux usées « suit avec précision l'augmentation du nombre de morts ». D'où l'intérêt de se doter d'un outil de surveillance de l'épidémie en scrutant les eaux usées. Pas bête comme idée. Par contre, il y a un bémol de taille. Ces résultats n'ont pas encore été validés par d'autres scientifiques. Mais c'est une piste à ne pas négliger. C'est la raison pour laquelle dans le Vieux Continent, particulièrement en France, on plaide pour la création d'un réseau Sentinelle nationale de surveillance

des eaux usées. Vincent Maréchal, virologue à Sorbonne Université, assure à l'AFP qu'un tel outil « pourrait même permettre d'anticiper une deuxième vague d'épidémie et ainsi gagner du temps dans la mise en place des mesures barrières. »

Chady Chaabni

## Le pic épidémique est en approche

Hier à 10 h du matin, le ministère de la Santé a annoncé l'apparition de 163 nouveaux cas d'infection au Covid-19 en 24h portant le total des personnes infectées à 5.382. Un décès est également à déplorer pour un bilan de 182 morts. La bonne nouvelle est à trouver du côté des rémissions, puisque 131 nouvelles guérisons ont été confirmées. Au total 1.969 Marocains et Marocaines ont échappé aux griffes du Covid-19 grâce à leur courage mais aussi au dévouement du corps médical.

Il ne vous aura pas échappé que le nombre de cas est à la hausse. Car avant les 163 cas recensés, il y en a eu 166 avant hier à 16h. Cette tendance haussière est également corroborée par le taux de reproduction de base (R0). Selon un modèle américain, le R0 serait monté à 1,85, après être redescendu sous le 1 en début de semaine dernière et de grimper en flèche samedi dernier (voir notre édition du 30 avril).

« Rien de bien inquiétant », selon le docteur Driss El Habchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca : « L'augmentation du nombre de cas est due à l'augmentation des tests. Ils ont été doublés quotidiennement ». Pour le coup, difficile de savoir avec certitude si c'est inquiétant ou non. Enfin si, un peu quand même. Car cela revient à dire qu'en l'absence d'un dépistage massif, les autorités sanitaires naviguent à vue. Et le nombre de cas risque d'augmenter encore plus selon la capacité des autorités à organiser une plus grande campagne de dépistage. Pour rappel, le Maroc a effectué 52.100 tests dont 46.718 se sont avérés négatifs. Un faible total comparé à d'autres pays dans le monde.

Autre élément important, pour le docteur El Habchi. « Le Maroc pourrait connaître cette semaine le pic épidémique », relate-t-il sur sa page Facebook où un graphique représentant une courbe épidémique prévisionnelle appuie ses propos. Des propos qui se veulent rassurants et résolument tournés vers l'optimisme. Pour preuve, le Dr. El Habchi estime que la date du déconfinement est réaliste par rapport à l'évolution de l'épidémie. Espérons que l'avenir lui donnera raison.

C.C



**Recommandations préventives et inspirées des autorités**

# La Chambre des conseillers opte pour le vote électronique



Le Bureau de la Chambre des conseillers a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour adopter le vote électronique lors des séances plénières et de généraliser ce système aux commissions permanentes à partir de la semaine prochaine.

Un communiqué de cette institution législative, publié à l'issue de la réunion hebdomadaire à distance du Bureau de la Chambre, tenue lundi et présidée par Hakim Benchamach, président de la Chambre des conseillers, indique que "dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 60 de la Constitution dans son premier chapitre qui

stipule que le droit de vote des membres est un droit personnel qui ne peut être délégué, et l'article 175 lié au règlement intérieur de la Chambre, qui stipule que le vote doit se dérouler en public et à main levée ou par le biais du dispositif électronique réalisé à cet effet, le Bureau a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour adopter le vote électronique durant les séances plénières, tout en le généralisant aux commissions permanentes, à partir de la semaine prochaine".

Le président de la Chambre des conseillers et les membres du Bureau ont, par la même occasion, souligné

l'importance de mobiliser tous les moyens techniques et logistiques pour le travail à distance, de manière à garantir la participation de tous les membres de la Chambre aux travaux de cette institution.

Par ailleurs, le président de la Chambre et les membres du Bureau ont évalué, lors de cette réunion, les mesures exceptionnelles prises par cette institution législative pour maîtriser le déroulement de ses actions pendant la période de l'état d'urgence, en particulier le règlement intérieur adopté pour les séances hebdomadaires consacrées aux questions orales.

## Tenue de 240 audiences à distance et mise au rôle de 3.613 affaires

Un total de 240 audiences ont été tenues et 3.613 affaires mises au rôle dans les différentes juridictions du Maroc, depuis le lancement du dispositif de procès à distance, a annoncé le Conseil supérieur de l'autorité judiciaire.

En moyenne journalière, 60 audiences ont été tenues et 903 affaires mises au rôle depuis le lancement de ce dispositif, il y a une semaine, affirme mardi le Conseil supérieur de l'autorité judiciaire dans un communiqué.

De même, 4.005 détenus ont bénéficié du dispositif de procès à distance (1.001/jour), a souligné la même source, ajoutant que les tribunaux de première instance et les Cours d'appel du Royaume ont traité 1.222 affaires (306/jour).

Le Conseil supérieur de l'autorité judiciaire a, par ailleurs, affirmé que les audiences publiques se sont déroulées dans le respect des règles et principes du procès équitable et que les détenus ont pu jouir de tous leurs droits et garanties légalement conférés.

Le Conseil a souligné que tous ces résultats prometteurs ont été réalisés grâce aux efforts et à l'engagement des autorités, acteurs concernés, organes et institutions visant à assurer toutes les conditions techniques et sanitaires favorables.

En outre, le Conseil aspire à la mise en œuvre adéquate de ce dispositif "ambitieux", à travers le suivi régulier et minutieux des volets organisationnels, techniques et humains, a relevé la même source, ajoutant que le Conseil veillera également à l'amélioration du dispositif, en mobilisant toutes ses ressources sur la base d'une approche participative, conformément à la vision Royale et aux règles constitutionnelles et légales et des droits de l'Homme en vigueur.

## Un policier de Kénitra contraint d'user de son arme pour interpellier six individus

Un inspecteur principal de police relevant du service préfectoral de la police judiciaire de Kénitra a été contraint, mardi vers midi, d'user de son arme de service lors d'une intervention sécuritaire pour l'interpellation de six personnes ayant violé l'état d'urgence sanitaire, échangé des coups et blessures et exposé les éléments de la police à une menace sérieuse et grave à l'aide de l'arme blanche.

Une patrouille de la police judiciaire était intervenue pour interpellier les prévenus pour échange de violence à l'aide d'armes blanches au quartier Al Wahda, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), ajoutant que les mis en cause sont entrés en confrontation violente avec les éléments de la patrouille, ce qui a contraint l'inspecteur principal de police d'user de son arme de service et de tirer une balle permettant ainsi de neutraliser le danger et d'interpeller l'un des suspects.

Cinq autres suspects impliqués dans cet

incident ont été interpellés ultérieurement mardi soir, a poursuivi la même source, notant que selon les premières constatations, deux personnes ont été blessées accidentellement et superficiellement par les fragments de la balle tirée après avoir percuté le sol.

Les deux personnes blessées ainsi que le policier, qui a également été victime de commotions, ont été transférés à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, alors que les recherches se poursuivent pour déterminer le degré de leur implication dans cette affaire.

Les six mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée par le service préfectoral de la police judiciaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, alors que les recherches se poursuivent pour interpellier d'éventuels complices dans cette agression, conclut le communiqué.

## Les rumeurs d'année blanche catégoriquement démenties

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a catégoriquement démenti, mardi, avoir annoncé "une année blanche" pour l'ensemble des niveaux scolaires à l'exception de certains d'entre eux.

Dans une mise au point, le ministère a qualifié de "fake news" les informations contenues dans un communiqué circulant sur les réseaux sociaux.

Toutes les nouveautés concernant les examens ou les différentes opérations relatives à la clôture de l'actuelle année scolaire seront annoncées en temps opportun sur les canaux officiels de communication du ministère, explique la même source.

"Le ministère se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de la/des personne(s) qui véhiculent ces fausses informations", poursuit le communiqué.



# L'UNICEF-Maroc appelle à renforcer la résilience des enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) du Maroc vient de lancer #Appel\_De\_l'Enfance, un message d'espoir pour renforcer la résilience des enfants, des adolescents, des jeunes et des familles face au Covid-19 et ses effets secondaires.

Selon un communiqué de presse, six célébrités de domaines variés incluant l'enfant Meryem Amjoun qui avait remporté le défi de la lecture arabe en 2018,

l'acteur Rachid Elaouali, l'actrice Samia Akariou, le journaliste Jamaa Goulahcen, les représentants du groupe de musique hip-hop H-Kayne et la star intergénérationnelle du football national Aziz Bouderbala ont joint leurs voix à l'UNICEF pour toucher toutes les franges de la société marocaine.

Dans ce message, Rachid Elouali, Jamaa Goulahcen et Samia Akariou expliquent que cette situation de confinement



## 391 contaminations par le Covid-19

Au moins 391 enfants ont été contaminés au Maroc par le nouveau coronavirus (Covid-19) depuis l'apparition de l'épidémie dans le pays, selon des données rendues publiques par InfoVac Maroc, une plateforme d'information sur les vaccins et la vaccination dans le Royaume.

Lors d'une conférence par visioconférence, InfoVac Maroc a rendu publiques plusieurs données relatives à cette épidémie, notamment celles portant sur les enfants, leurs symptômes, les cas critiques et leur répartition géographique.

Dans ce cadre, le président de la Société marocaine d'infectiologie pédiatrique et de vaccinologie et doyen de la Faculté de médecine de Marrakech, le Pr Mohamed Bouskraoui, précise que la tranche des 10-14 ans est la plus touchée avec 46,3% des cas, suivie de la tranche des 5-10 ans avec 28,9% des cas.

En ce qui concerne les symptômes du nouveau coronavirus, il a révélé que 51,2% des enfants atteints présentaient de légers symptômes et que 42,2% étaient asymptomatiques, tandis que 1,3% d'entre eux étaient dans une situation critique.

Environ 62% des cas chez les enfants avaient de la fièvre et 76% d'entre eux toussaient. Ces enfants auraient été contaminés par leurs parents ou leurs aînés, ont fait remarquer des intervenants de la conférence.

constitue une opportunité pour permettre aux enfants de développer de nouvelles compétences et aux parents d'acquérir de nouvelles capacités dans l'interaction avec les enfants, tout en reconnaissant les efforts, le dévouement et la patience dont ils font preuve pour réduire les effets secondaires du confinement sur les enfants.

La jeune Meryem s'adresse aux enfants et leur explique l'importance de bien organiser la journée, suivre la scolarisation, réserver du temps au jeu et au sport et s'enquérir des nouvelles

de la famille. Elle appelle les enfants à respecter toutes les mesures de prévention contre le Covid-19.

Les membres du groupe H-Kayne, quant à eux, parlent aux jeunes en tant qu'acteurs positifs du changement pour respecter le rôle de modèle pour les enfants et les adolescents.

De son côté, la star intergénérationnelle du football marocain, Aziz Bouderbala, insiste sur l'importance, pour rester en bonne santé, de bouger à la maison et invite les parents à organiser des

séances de sport avec leurs enfants.

En guise de message de fin, les célébrités rappellent que le mois de Ramadan est aussi un mois de solidarité, d'où l'importance que chaque partie prenante en fonction de ses responsabilités s'engage à protéger les droits à la santé, à l'éducation, à la protection et au divertissement au profit des enfants vulnérables, les enfants en situation de handicap, dans le rural enclavé, les enfants migrants, les enfants vivant dans les institutions et autres.

# L'opération Salama lance sa phase V à destination des survivantes à la violence



Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) lance, en étroite collaboration avec l'Association "100% Mamans", la phase V de l'opération Salama visant à soutenir les femmes survivantes à la violence, et ce dans le contexte actuel marqué par la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Cette intervention vient soutenir l'action de l'association agissant pour défendre et promouvoir les droits humains des femmes les plus vulnérables qui vivent dans une situation d'exclusion sociale dans la ville de Tanger, a indiqué l'UNFPA dans un communiqué, notant que "depuis le déclenchement de la crise, ces femmes, confrontées aux risques sanitaires et à l'extrême précarité, se retrouvent sans emploi ni revenus et doivent faire face, seules, à leur responsabilité de mère".

Par ailleurs, les quatre organismes du secteur privé BCSS Industrie, Lariconf, Larimode et SABAE, ainsi que l'Association Darna, se sont joints à l'UNFPA et à l'Association "100% Mamans" pour renforcer et maintenir les soins essentiels et le soutien apportés à ces femmes les plus à risque, a fait savoir la même source.

Grâce à cette collaboration, des "Salama Kits" pour l'hygiène et la prévention du Covid-19 seront mis à la disposition de quelques centaines de femmes survivantes

à la violence, dont des mères célibataires et des femmes migrantes.

L'opération Salama a été lancée le 1er avril par l'UNFPA en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et de la société civile, et ce en appui à la réponse du gouvernement marocain face à la pandémie du coronavirus.

L'opération a été conduite pour agir auprès des populations les plus vulnérables en milieu rural et urbain. Dans une première phase, les femmes enceintes et les sages-femmes ont été priorisées. Ensuite, les autres phases ont ciblé des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, des migrants et des détenus, ainsi que les femmes enceintes, dans plusieurs régions du Royaume.

Par ailleurs, des actions d'information et de sensibilisation ont également été conduites via différents médias pour répondre aux besoins spécifiques des populations les plus à risque, a encore ajouté le communiqué

# Omar Bakkou : Une deuxième vague de mesures peut s'avérer utile pour relancer l'économie nationale après le déconfinement

La réussite de tout plan de relance requiert une bonne synchronisation entre l'action de l'Etat et celle du secteur privé

Omar Bakkou, économiste et spécialiste de politique de change, explique, dans un entretien à la MAP, sa vision sur la relance de l'activité économique au Maroc après la crise du nouveau coronavirus (Covid-19).



**S**ur quels leviers devrait-on agir pour réussir le redémarrage de l'économie nationale ?

Les Etats disposent globalement de deux types de grands leviers conventionnels de relance de l'économie, à savoir la politique budgétaire et la politique monétaire.

La politique budgétaire s'appuie sur deux principales catégories d'instruments interdépendants. Ceux déployés pour oxygéner l'activité économique qui se fondent essentiellement sur la réallocation des dépenses publiques et l'allègement de la pression fiscale, et ceux nécessaires pour assurer le financement de ces deux instruments, à savoir les emprunts intérieurs et extérieurs.

La première stratégie d'action par le biais des dépenses publiques a été mise en œuvre au Maroc, dans le souci d'une meilleure efficacité, à travers un instrument véhiculaire, le Fonds spécial pour la gestion du Covid-19 créé sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ce fonds, doté de ressources conséquentes émanant de contributions du budget public, des employés et personnels du secteur public et semi-publics, de dons de personnes physiques privées, a permis de financer l'une des opérations de réallocation des ressources monétaires, à savoir les aides financières au profit des salariés et travailleurs indépendants relevant des secteurs formels et informels en

arrêt d'activité.

Ces transferts ont permis de compenser les pertes en termes de revenus dues à cet arrêt de plusieurs secteurs économiques, permettant ainsi de maintenir le pouvoir d'achat de franges de la population et, partant, de favoriser la politique nationale de confinement sanitaire.

Ces opérations peuvent ainsi être poursuivies, tout en les modulant pour attribuer les transferts monétaires vers les travailleurs relevant des secteurs les plus sévèrement affectés par les effets de la crise sanitaire. Cela permettra de soutenir la demande globale et, partant, de limiter la propagation des effets dépressifs de cette crise.

**Pour relancer l'économie, dans quelle mesure serait-il utile de procéder à un allègement de la pression fiscale ?**

L'allègement de la pression fiscale constitue un puissant facteur de stimulation de l'activité économique, à travers son action sur l'amélioration de la situation des entreprises, en abaissant notamment les coûts de production lorsqu'il s'agit de baisse des taux d'imposition des salaires et en augmentant la demande adressée aux entreprises lorsque les mesures fiscales prennent la forme de réduction des taxes.

Il a été déjà utilisé durant la période de confinement à travers le décalage des échéances du paiement des impôts et pourra également être activé fortement après le déconfinement via la défiscalisa-

tion provisoire de l'activité des secteurs les plus touchés par la crise, aussi bien en matière des impôts sur le revenu que des taxes. Cela permettra d'aider ces secteurs à résister à la baisse de l'activité et de surcroît de maintenir l'emploi.

J'ajoute qu'en matière des instruments nécessaires pour assurer le financement du budget public, l'essentiel a déjà été fait à travers le déflafonnement des emprunts extérieurs et le tirage de la ligne de précaution et de liquidité.

**Quelles sont les mesures de politique monétaire à mettre en œuvre pour favoriser cette relance ?**

En matière de politique monétaire, une deuxième vague de mesures peut s'avérer utile pour relancer l'économie nationale après le déconfinement, notamment la baisse du taux directeur de BAM, le renforcement des moyens de la Caisse centrale de garantie pour faire face à la demande de crédit.

Il s'agit aussi de concevoir, par les banques, de nouveaux produits financiers plus adaptés à la conjoncture, en particulier des facilités de crédit à taux nul en faveur des secteurs économiques les plus touchés par la crise (PME et TPE), ainsi que le report des échéances de crédit des secteurs économiques affectés, etc.

**Sur ce dernier point, quels sont les secteurs prioritaires pour la période de l'après Covid-19 ?**

Les secteurs prioritaires sont bien évidemment ceux qui sont les

plus touchés par la crise. Ces derniers peuvent être scindés en deux principales catégories : les secteurs dont l'activité dépend fortement de la demande étrangère, notamment le tourisme, l'artisanat, l'industrie automobile, le secteur minier, le textile, etc, et ceux dépendant de la demande intérieure et qui portent sur des produits de seconde nécessité comme le commerce et la production de vêtement, la communication et l'événementiel ainsi que l'immobilier.

**Qu'en est-il du rôle du secteur privé ?**

La réussite de tout plan de relance requiert une bonne synchronisation entre l'action de l'Etat et celle du secteur privé.

L'Etat, à travers, d'une part, la mise en œuvre rapide et efficace des bons outils de relance de l'économie, notamment ceux budgétaires et monétaires précités et d'autre part, en accompagnant cela par une bonne politique de communication, laquelle permet d'expliquer suffisamment chaque action menée et de mettre en confiance l'ensemble des opérateurs économiques.

Quant au secteur privé, son rôle est également déterminant, notamment à travers les fédérations et corporations professionnelles en remontant de manière efficace l'information aux autorités et en mettant en place des instruments de solidarité et de soutien en faveur de leurs secteurs respectifs.

Propos recueillis par  
Lhassan Essajide



## L'Allemagne accélère son déconfinement *Trump pousse à la normalisation*

**R**elativement épargnée par la pandémie, l'Allemagne devait accélérer mercredi son déconfinement en autorisant y compris la reprise du championnat de football, une normalisation réclamée avec force pour son pays par le président américain Donald Trump afin d'éviter une catastrophe économique, même au prix d'un bilan plus lourd.

Si les Etats-Unis viennent de franchir le cap des 70.000 décès liés au coronavirus, la Maison Blanche martèle depuis plusieurs jours le même message: il faut passer à une "nouvelle phase de la bataille".

"Je ne dis pas que tout est parfait. (...) Est-ce que certains vont être durement touchés? Oui. Mais nous devons ouvrir notre pays et nous devons l'ouvrir bientôt", a lancé le président américain depuis une usine Honeywell de masques respiratoires à Phoenix, dans l'Arizona. Lui-même n'en portait pas, se contentant de lunettes de protection.

Preuve de la volonté de l'exécutif de marquer le début d'un nouveau chapitre, la cellule de crise sur le Covid-19 devrait être démantelée dans les semaines à venir, a annoncé de son côté le vice-président Mike Pence.

La première puissance économique mondiale, où le taux de chômage devrait atteindre 20% en avril, soit un actif sur cinq, ne veut pas être en reste, au moment où l'Asie redémarre.

Masques, caméras infrarouges pour détecter une possible fièvre et distanciation sociale: les lycéens de Terminale ont repris les cours mercredi à Wuhan, la métropole chinoise d'où l'épidémie de Covid-19 est partie à la fin de l'an dernier avant de gagner l'ensemble de la planète.

La maladie a fait au moins 256.000 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, contraignant plus de la moitié de l'humanité à rester chez elle.

La Corée du Sud fut en février le deuxième pays le plus touché au monde: mercredi, elle renouait avec un semblant de normalité à la faveur de la levée de nombreuses restrictions, qui a permis aux musées et aux bibliothèques de rouvrir.

En Europe, l'Allemagne devait franchir mercredi une étape décisive dans le déconfinement en autorisant la réouverture de tous les magasins et écoles à partir de mai, selon un projet d'accord entre le gouvernement et les régions obtenu par l'AFP.

Ces mesures sont rendues possibles car depuis le 20 avril, date du début du déconfinement, "le nombre de nouvelles infections" au coronavirus "est resté faible" et "aucune nouvelle vague" de contamination n'est observée à ce jour, souligne le texte.

Berlin compte même autoriser en mai la reprise, à huis clos, de son championnat de football. Cependant, les grandes manifestations

sportives, culturelles ou festives devraient rester interdites jusqu'à fin août "au moins" dans ce pays où 7.000 personnes ont succombé au coronavirus.

Soit bien moins qu'au Royaume-Uni (29.427 morts), qui est devenu mardi le deuxième pays le plus endeuillé par le nouveau coronavirus après les Etats-Unis, et est désormais le pays du Vieux

Continent le plus touché, devant l'Italie (29.315 morts).

Les autorités britanniques assurent cependant que le pic de la pandémie est passé. Elles s'apprêtent à annoncer dans les prochains jours de premières mesures permettant de redémarrer certains pans de l'économie et de s'adapter à une crise partie pour durer. Tout en prenant garde à éviter un rebond.

En Espagne, qui déplore 25.613 morts, le Premier ministre Pedro Sanchez devait s'adresser mercredi aux députés qui doivent se prononcer sur la prolongation de l'état d'urgence. Face à l'amélioration de la situation sur le territoire, Madrid a commencé toutefois ces derniers jours à relâcher les mesures particulièrement strictes imposées à la population.

Un point d'étape sur le processus de sortie de crise devait être également au menu du gouvernement belge mercredi.

Le président russe Vladimir Poutine devait réunir lui aussi son gouvernement mercredi sur le déconfinement du pays malgré la propagation fulgurante du virus. Selon les statistiques officielles divulguées mardi, 10.102 nouveaux cas ont été enregistrés lors des 24 dernières heures, portant le total à 155.370.

Mais le bilan officiel des décès attribués au Covid-19 est de 1.451 morts, soit un taux de mortalité très faible par rapport à ce qui a été enregistré en Italie, en Espagne ou aux Etats-Unis.

Pour les autorités russes, c'est le résultat de la fermeture rapide des frontières, du grand nombre de tests effectués et d'un suivi des infections. Mais des voix mettent en doute ces statistiques, soupçonnant notamment que de nombreux décès ne soient pas comptabilisés car attribués à d'autres pathologies.

Le pays se prépare officiellement, à partir du 12 mai, à la levée progressive des mesures de confinement en vigueur depuis fin mars.

Si le pic épidémique semble passé en Europe, il est attendu dans les prochains jours en Amérique latine et aux Caraïbes, qui ont enregistré plus de 282.000 cas de Covid-19.

Il était temps: la situation déjà explosive dans les prisons violentes et surpeuplées d'Amérique latine est devenue intenable avec l'irruption du coronavirus, qui a provoqué des évactions massives, des mutineries meurtrières et conduit des gouvernements à libérer des détenus.

Autre conséquence, moins grave, de l'épidémie et du confinement: la flambée des prix des légumes en Europe, sous le double effet de la fermeture des frontières, qui accroît les difficultés d'approvisionnement, et de la hausse de la demande, la fermeture des restaurants, cafés et cantines poussant les Européens à cuisiner chez eux. En Allemagne, le prix des légumes a ainsi augmenté de 30% en avril sur un an, selon le cabinet d'expertise des marchés agricoles AMI.



La maladie a fait au moins 256.000 morts dans le monde, contraignant plus de la moitié de l'humanité à rester chez elle

# Le laboratoire de Wuhan pointé du doigt par Pompeo

Il est pointé du doigt par les Etats-Unis: l'institut de virologie chinois accusé d'être à l'origine du coronavirus étudiante certains pathogènes les plus dangereux du monde.

Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a assuré avoir des "preuves immenses" que le virus a fuité d'un laboratoire de Wuhan (centre) -- la ville où il a été repéré fin 2019.

La télévision chinoise a jugé lundi ces propos "déments" et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé des déclarations "spéculatives" en l'absence de preuve.

Selon la grande majorité des chercheurs, le coronavirus a été transmis à l'homme par un animal. Un marché de Wuhan a été incriminé par des scientifiques chinois car il aurait vendu des animaux sauvages vivants.

Ils étudient les maladies virales. Plus récemment, les chercheurs de l'institut ont contribué à mieux connaître le Covid-19 lors de son apparition à Wuhan.

En février, leurs travaux ont été publiés dans une revue scientifique. Conclusion: la séquence du génome du nouveau coronavirus est à 80% similaire à celle du Sras, à l'origine d'une précédente épidémie en 2002-3, et 96% à celle d'un coronavirus de chauve-souris.

Au fil des années, les scientifiques de l'institut ont été les auteurs de plusieurs dizaines d'études et d'articles sur les liens entre ces mammifères volants et l'émergence de maladies en Chine.

De l'avis de nombreux chercheurs, le nouveau coronavirus est sans doute né chez la chauve-souris. Ils pensent toutefois qu'il est passé par une autre espèce, comme le pangolin, avant de se transmettre à l'homme.

Fait notable: deux chercheurs de l'institut ont participé en 2015 à une étude internationale avec plu-



sieurs universités américaines lors de laquelle un agent pathogène avait été créé afin d'analyser la menace d'un virus semblable au Sras.

L'institut possède la plus grande collection de souches de virus en Asie, avec 1.500 spécimens différents, selon son site internet.

Il possède également un laboratoire P4 (pour "pathogène de classe 4" -- les plus dangereux). Ce type de laboratoire est une installation de très haute sécurité, qui peut héberger les souches des virus connus -- comme Ebola.

Une trentaine de P4 existent dans le monde. Celui de Wuhan, ouvert en 2018, a été réalisé avec la collaboration de la France. Ambition: réagir plus rapidement à l'ap-

parition de maladies infectieuses.

L'institut dispose également depuis 2012 d'un P3. Un type de laboratoire qui étudie en général des virus moins dangereux, comme les coronavirus.

Difficile à dire.

Selon le quotidien Washington Post, l'ambassade des Etats-Unis à Pékin, après plusieurs visites à l'institut, a alerté en 2018 les autorités américaines sur des mesures de sécurité apparemment insuffisantes à l'institut de Wuhan.

L'institut dit avoir reçu dès le 30 décembre dernier des échantillons du virus alors inconnu qui circulaient à Wuhan (identifié ensuite comme le SARS-CoV-2), avoir séquencé son génome le 2 janvier puis avoir

transmis ces informations à l'OMS le 11 janvier. Le directeur de l'institut de virologie, Yuan Zhiming, a catégoriquement démenti en avril que son laboratoire soit la source du nouveau coronavirus.

Dans un entretien avec la revue Scientific American, la chercheuse Shi Zhengl, l'une des principales virologues chinoises, vice-directrice du P4, a affirmé que la séquence du génome du SARS-CoV-2 ne correspondait à aucun des coronavirus de chauve-souris étudiés dans son institut.

Les chercheurs pointent le fait qu'aucune preuve ne vient accréditer l'hypothèse d'une fuite de l'institut de virologie de Wuhan.

Aucune preuve formelle ne

montre par ailleurs qu'il provient du marché suspecté d'avoir vendu des animaux sauvages vivants.

Une étude chinoise, publiée dans la revue The Lancet en janvier, a ainsi indiqué que le premier malade connu du Covid-19 n'avait aucun lien avec le marché.

Selon le professeur Leo Poon, de l'Université de Hong Kong, le consensus de la communauté scientifique est que le virus n'a pas été créé par l'homme. Il appelle toutefois à faire la lumière sur l'origine du virus.

"C'est important en matière de santé publique, car nous voulons savoir comment c'est arrivé et (si l'on peut) apprendre" de cette expérience, souligne-t-il.

## Pékin ne veut pas d'enquête internationale avant la victoire finale sur le virus

La Chine refuse une enquête internationale sur l'origine du nouveau coronavirus tant que la pandémie et les accusations américaines visant Pékin continuent de se propager, a déclaré mercredi l'ambassadeur chinois auprès des Nations unies à Genève.

"La première priorité est de se concentrer sur la lutte contre la pandémie jusqu'à la victoire finale", a déclaré Chen Xu au cours d'une conférence de presse par visioconférence.

Interrogé sur une invitation attendue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour envoyer des experts à Wuhan, berceau de la pandémie, M. Chen a estimé que le contexte diplomatique ne le permettait pas, dénonçant les déclarations de dirigeants américains selon les-

quels le virus s'est propagé depuis un laboratoire de recherche virologique à Wuhan.

"Nous ne pouvons tolérer que ce genre de virus politique se propage librement (...) alors que tous les efforts doivent être portés sur la lutte contre le vrai virus", a-t-il dit.

"Nous ne sommes pas allergiques par principe à toute forme d'enquête ou d'évaluation" car celles-ci permettent "de préparer les urgences sanitaires à venir" mais "nous n'avons pas de temps à perdre pour sauver des vies", a souligné le diplomate.

"Quant à savoir si et comment une invitation [à l'OMS] peut intervenir, nous devons pour le moment d'une part définir les bonnes priorités et d'autre part nous avons besoin d'une bonne atmo-

sphère", a-t-il ajouté.

Il a accusé le président américain Donald Trump et son secrétaire d'Etat Mike Pompeo, lesquels affirment détenir les preuves que le nouveau coronavirus provient d'un laboratoire de recherche virologique à Wuhan, de "mettre en difficulté la lutte contre la pandémie" en "essayant de détourner l'attention de leur propre responsabilité dans la propagation du virus aux Etats-Unis.

Pressé de démentir les allégations américaines, M. Chen a fait valoir qu'il n'était pas en position de se prononcer.

"Si le président Trump ou M. Pompeo ont les preuves, qu'ils les présentent au monde entier plutôt que de pointer du doigt (...). Ce sont les scientifiques qui peuvent répondre à ces questions", a-t-il affirmé.

### Une étude tchèque montre un faible taux d'immunisation

Une "étude d'immunité collective" réalisée en République tchèque sur la présence d'anticorps au nouveau coronavirus chez des personnes sans symptômes a montré un très faible taux d'immunisation, ont annoncé mercredi les autorités sanitaires.

Les Tchèques ont examiné 26.549 personnes dans quatre localités, sélectionnées à l'aide de tests d'anticorps, et détecté 107 nouveaux cas lors de cette étude qui s'est achevée le 1er mai.

"Nous avons détecté 107 personnes avec un résultat positif pour les anticorps au coronavirus, ce qui signifie que le taux d'immunisation est très faible", a déclaré à la presse Ladislav Dusek, directeur de l'Institut tchèque d'information et de statistiques de la santé.

Même dans les localités les plus touchées, il ne dépasse pas 5%", a-t-il ajouté.

Mercredi matin, 7.899 cas de contamination, dont 4.017 patients guéris et 258 décès ont été enregistrés en République tchèque, pays membre de l'Union européenne comptant 10,7 millions d'habitants.

# Fiscalité des prix des transferts au Maroc

## Le législateur fiscal en a posé les jalons dans la LF 2015

# Horizons

**A**u lendemain de l'indépendance, le Royaume est entré dans une nouvelle logique marquée par le choix irrévocable de l'ouverture sur le monde extérieur et la restructuration des différents systèmes que ce soit sur le plan social, politique ou encore économique. Un choix qui met l'accent sur la conciliation entre modernité, gouvernance et moralisation de la chose publique.

La fiscalité a la part du lion dans cette logique. En fait, plusieurs réformes et configurations ont été mises en place allant de celle du plan d'ajustement structurel en 1983 jusqu'à celle de l'intégration du livre d'assiettes et de procédures dans un seul code (CGI) en passant par la promulgation de la loi 47-06 régissant la fiscalité des collectivités territoriales (comportant plus de 22 impôts et taxes) en 2007. Le but est de consolider la gouvernance fiscale (Tax Governance), simplifier les procédures et surtout s'harmoniser avec la sphère fiscale internationale.

Dans ce sens, un système fiscal respectant les standards internationaux notamment ceux de l'OCDE est devenu un impératif.

C'est dans ce contexte que le Maroc a mis l'accent sur le concept du prix de transfert dans sa loi fiscale.

En effet, le prix de transfert se définit comme le prix des transactions transfrontalières intragroupe. Très souvent, le prix concerne les frais du siège, les honoraires, les redevances...

L'OCDE recommande plusieurs méthodes afin de fixer le prix de transfert entre autres, la méthode du coût de revient majoré d'une marge définie comparativement aux concurrents ou encore la méthode du profit split qui consiste en «la répartition de la marge globale du groupe sur ses filiales en fonction de leur capacité contributive». (1)

Spécialistes dans les montages fiscaux relatifs au prix de transfert, les grands groupes préfèrent en fait



donner naissance à des filiales dans des espaces géographiques dont les taux d'imposition sont faibles (Bermudes, Panama, Samoa...). Le but est de passer des écritures comptables intragroupe impactant artificiellement le résultat des autres filiales et/ou leur société mère qui subissent un fardeau fiscal lourd (France, Tunisie...).

En l'absence de l'opération fictive, la filiale X aurait payé une charge fiscale de 2400 euros, ce qui fait que la manipulation a porté sur 2100 euros. (Manque à gagner pour l'administration fiscale de X).

Quant à la filiale Y, elle n'a rien payé vu la situation déficitaire (abstraction faite de l'imposition minimum). Même si la situation ne serait pas déficitaire, Y paierait une charge fiscale insignifiante vu le taux d'imposition réduit.

Selon une étude élaborée en 2011 par Greenwich Consulting, les géants du web (Google, LinkedIn, Netflix...) ont payé 22 fois moins d'impôt sur les sociétés (IS) en France.

En vue de déjouer ces manœuvres visant la manipulation et la

tromperie, les administrations fiscales sont aujourd'hui conscientes de l'efficacité de la coopération fiscale internationale, de l'importance de la gouvernance fiscale et de l'intervention délibérée dans le processus de fixation des prix de transfert.

Le législateur fiscal marocain en tant qu'acteur omniprésent dans la sphère fiscale internationale a posé les premiers jalons de la fiscalité des prix de transfert dans la loi de Finances 2015.

Dans une perspective de concertation, dialogue et transparence, les articles 210, 214 et 234 du CGI portant sur le droit de contrôle, la communication, l'échange et la consultation obligent les entreprises ayant des liens de dépendance directe ou indirecte avec des entreprises situées hors du Maroc de communiquer au fisc un manuel appelé par les professionnels en la matière 'manuel du prix de transfert' justifiant la politique de prix de transfert et d'autres informations jugées utiles pour comprendre les liens de dépendance et les activités des entreprises appar-

tenant au même groupe.

Par ailleurs, la LF 2015 et le décret N°2-16-571 formant référentiel en matière d'accord préalable du prix de transfert autorisent les multinationales ayant leur domiciliation fiscale au Maroc à conclure un accord prix de transfert (APP) avec la DGI. Dans ce sens, «le principe des accords préalables sur les prix de transfert offre une stabilité fiscale sur une période de quatre ans aux entreprises marocaines ayant des liens de dépendance avec des sociétés à l'étranger» (2). Autrement dit, lesdites multinationales ne sont pas contrôlées durant la période où l'accord est en vigueur.

Pour conclure, le Maroc consolide sa conformité aux normes et aux standards internationaux de plus en plus nonobstant sa présence dans la liste grise des paradis fiscaux. En fait, ses initiatives en matière fiscale ont été saluées dernièrement par l'Union européenne. L'enjeu aujourd'hui est de réduire la pression fiscale qui s'est établie à 22 % (Rapport Impôt/PIB) et qui place le Maroc au deuxième rang dans la région MENA après la Tunisie.

Par Ayoub Haddi

Etudiant chercheur en système fiscal marocain  
Master MSTCF

ENCG de Sétat - Université Hassan 1er

### Simulation de calcul de l'impôt d'une filiale X et Y faisant une opération fictive portant sur le prix de transfert

**Nb : On suppose que X paye à Y un montant de 7000 euros, X dispose de 8000 euros comme produits et Y dispose de 8000 comme charges (Abstraction faite aux réintégrations).**

Produits de X	8000
Charges de X	7000
Résultat fiscal	1000
Taux d'imposition	30 %
IS du	300 euros

IS de X implantée dans un pays où la fiscalité est aberrante  
IS de Y implantée dans un pays où la fiscalité est réduite

Produits de Y	7000
Charges de X	8000
Résultat fiscal	-1000
Taux d'imposition	10 %
IS du	0 Euros

(1) Abdelaziz Arji, «L'accord préalable sur les prix de transfert : quels avantages pour les filiales de multinationales», Conjoncture.Info, date de publication : 1 avril 2019 Rubrique : Regards d'experts.

(2) El Arif Hassan, «Prix de transfert/accords préalables: Mode d'emploi», L'Economiste Edition N°:5413 le 17/12/2018.

Le trafic portuaire en hausse de 6,3% à fin avril

Le trafic portuaire a atteint un volume de 31,1 millions de tonnes à fin avril dernier contre 29,2 millions de tonnes pendant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 6,3%, selon l'Agence nationale des ports (ANP).

Concernant les flux des échanges, les importations se sont chiffrées à 20 millions de tonnes, marquant ainsi une augmentation de 5,2%, tandis que les exportations ont enregistré une nette amélioration de 7,4%, avec un volume de 11,1 millions de tonnes, précise-t-on dans un communiqué, notant que "la communauté portuaire, sous l'égide de l'ANP, a fait preuve d'un engagement sans précédent pour assurer le transit du commerce extérieur dans un contexte difficile marqué par le Covid-19 et par des importations massives des céréales".

Le commerce extérieur transitant par les ports, gérés par l'ANP depuis le début de l'année à fin avril de l'année en cours, a été fondamentalement marqué par des arrivées massives du trafic des céréales qui ont atteint 3,4 millions de tonnes, en hausse de 36%, une grande performance des engrais et du phosphate brut avec des taux d'évolution respectifs de 63% et 6%, ainsi qu'une augmentation des importations du charbon (+5%), rapporte la MAP.

En ce qui concerne le trafic des conteneurs, ce dernier s'est établi à 445.807 EVP et 4,3 millions de tonnes, enregistrant une quasi-stagnation respectivement en tonnage et en nombre de conteneurs EVP, indique le communiqué, soulignant que le port de Casablanca en tant que principal port pour le transit du trafic domestique des conteneurs a connu une hausse de 6% en EVP (et +3% en tonnes).

La répartition des échanges par port fait ressortir que d'importantes variations à la hausse ont été constatées dans les ports de Jorf Lasfar (+13,1%, avec un volume de 12,7 millions de tonnes), Casablanca (+4,9%, avec un volume de 10,3 millions de tonnes), Agadir (+8,6%, avec un volume de 2,2 millions de tonnes), Dakhla (+8,1%) et Tan Tan (+51,5%).

Au titre du seul mois d'avril 2020, l'activité portuaire a connu une progression de 3,2% par rapport au même mois de l'année écoulée, en s'établissant à 7,7 millions de tonnes, relève la même source, notant que l'augmentation constatée est particulièrement imputable à la hausse des importations des céréales (1,2 million de tonnes, +70%), du soufre (579.084 tonnes, +37%), de l'ammoniac (165.244 tonnes, +45%), ainsi que des exportations des engrais (1,1 million de tonnes, +72%), du phosphate (857.999 tonnes, +6%) et du clinker (135.948 tonnes, +45%).

## L'IPPIEM hors raffinage de pétrole reprend l'ascenseur



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a repris de la hauteur, selon le Haut-commissariat au plan (HCP). Il est ressorti en hausse de 0,1% au cours du mois de mars 2020 par rapport au mois de février 2020, a récemment annoncé l'institution publique.

Comme l'avaient relevé les précédentes analyses du Haut-commissariat, en février dernier, cet indice avait enregistré une baisse de 0,1% par rapport au mois de janvier 2020. Il s'agissait dès lors de la première baisse de cette année.

A en croire le Haut-commissariat, l'évolution de l'indice des prix au titre du mois de mars dernier résulte de la hausse observée au niveau des prix des «Industries alimentaires» et de l'«Industrie chimique» qui ont respectivement progressé de 0,6% et 0,2%.

Dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière (IPPIEM) du mois de mars 2020, le Haut-commissariat explique que cette augmentation provient aussi de la baisse des prix enregistrée dans la «Fabrication d'autres produits

minéraux non métalliques» (0,4%) et la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» (0,5%).

La même source ajoute que l'accroissement de l'indice des prix de la production est également attribué au recul des prix enregistré au niveau du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (1,3%), de l'«Industrie d'habillement» (0,3%) et dans la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique» (0,2%).

Pour rappel, en février dernier, la baisse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» avait été attribuée à celle des prix des «Industries du papier et du carton» (2,3%), des «Industries alimentaires» (0,1%), dans la «Fabrication de textiles» (0,4%) et dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,2%).

Cette régression était aussi due à la hausse des prix enregistrée dans la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipe-

ments» (0,1%), avait ajouté le Haut-commissariat dans une note précédente.

Soulignons que la hausse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» enregistrée au cours du mois de mars est la deuxième observée depuis le début de l'année en cours. En effet, la première augmentation avait été enregistrée en janvier (0,1%).

Au cours de ce mois, la

hausse de l'indice des prix à la production avait été attribuée à celle des prix des «Industries alimentaires» et de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,7%), de la «Fabrication d'équipements électriques» (1,0%), de la «Fabrication de textiles» et de l'«Industrie du cuir et de la chaussure» (0,3%) et dans la «Fabrication de produits métalliques à l'exclusion des machines et des équipements» et dans l'«Industrie automobile» (0,1%).

Dans une note d'information publiée à la suite de ses observations, le Haut-commissariat avait également lié cette progression à la baisse des prix enregistrée dans la «Métallurgie» (4,1%), dans la «Fabrication de boissons» (0,5%) et dans la «Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique» (0,4%).

Par ailleurs, comme en janvier et février derniers, le Haut-commissariat a noté que les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de mars 2020.

Alain Bouthy



Les prix à la production industrielle enregistrent une légère hausse en mars

## Crédit du Maroc annonce avoir accordé près de 14.000 demandes de report de crédits

Près de 14.000 demandes de report des échéances de financements ont été accordées depuis le déclenchement de la pandémie du Covid-19 au Maroc par le Groupe Crédit du Maroc (CDM), a annoncé la banque.

Dans un communiqué financier sur ses résultats consolidés au 1er trimestre 2020, le Groupe a indiqué avoir adopté et "continuera d'adapter toutes les mesures nécessaires pour soutenir et aider ses clients impactés par la crise sanitaire à traverser cette épreuve dans les meilleures conditions".

Ainsi, outre le report de ces échéances, ces mesures portent sur le financement des clients entreprises en situation difficile, notamment au travers de l'offre "Damane Oxygène", la forte contribution des agences à la distribution des aides de l'Etat sur l'ensemble du territoire, ou encore l'accompagnement au quotidien de tous les clients de Crédit du

Maroc dont plus de 85.000 ont déjà été contactés, en identifiant pour chacun les solutions les mieux adaptées pour leur permettre de faire face à la crise, a relevé le Groupe.

Il a, en outre, rappelé qu'il s'est donné comme priorité, depuis le début de cette pandémie, d'assurer la sécurité de ses collaborateurs, de ses clients et de ses partenaires et de maintenir les activités essentielles pour l'ensemble de sa clientèle, tout en réaffirmant sa mobilisation à travers un dispositif complet assurant la continuité d'activité. Notamment l'ouverture de 100% des agences bancaires et centres d'affaires, la mise en place du télétravail pour plus de 40% des collaborateurs du siège, l'équipement de 100% des guichets d'accueil en plexiglas, l'approvisionnement régulier des guichets automatiques et la facilitation des opérations à distance.

## Colorado anticipe une baisse significative de son chiffre d'affaires

Le spécialiste des peintures Colorado dit s'attendre à une baisse de son chiffre d'affaires due à l'arrêt d'activité des clients dans le sillage de la crise sanitaire actuelle induite par le Covid-19.

"Compte tenu de la morosité de la conjoncture économique induite par cette crise sanitaire sans précédent, le management anticipe une baisse du chiffre d'affaires due à l'arrêt d'activité des clients", indique un communiqué de l'entreprise.

"Bien qu'il soit prématuré d'évaluer avec exactitude la baisse d'activité qui sera enregistrée, nous anticipons un recul significatif du chiffre d'affaires", lit-on dans le document, notant que l'activité se poursuivait positivement jusqu'à mi-mars avant la décision des pouvoirs publics de décréter l'état d'urgence sanitaire et d'ordonner le confinement comme solution de

riposte contre la pandémie du Covid-19.

"Le management de Colorado ne ménagera aucun effort pour poursuivre sa politique de diversification et optimiser davantage les charges afin de limiter les conséquences d'une telle baisse du chiffre d'affaires sur les résultats de la société", poursuit le communiqué.

Compte tenu de la crise liée au Covid-19 et du manque de visibilité sur la reprise normale de l'activité, le Conseil d'administration de Colorado a décidé, par mesure de prudence, de proposer à la prochaine assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2019 en report à nouveau.

A l'issue de l'exercice 2019, Colorado a enregistré un chiffre d'affaires de 500 millions de dirhams (MDH) en baisse de 4,6% par rapport à 2018 et ce compte tenu de la conjoncture baissière du secteur du bâtiment.

# Proparco investit 20 millions de dollars pour soutenir les PME en Afrique du Nord



Accompagner les entreprises en forte croissance et répondant aux besoins des classes moyennes

Proparco a annoncé, récemment, avoir souscrit, aux côtés d'autres banques de développement, au second closing du fonds SPE AIF I pour un montant de 20 millions de dollars, destiné à soutenir les entreprises répondant aux besoins des classes moyennes en Afrique du Nord.

A travers une prise de participation de 20 millions de dollars dans le fonds d'investissement SPE AIF I, Proparco accompagne les PME connaissant des périodes de forte croissance ou de transition, dans les secteurs de l'industrie, de la santé et de l'éducation en Egypte, au Maroc et en Tunisie, a indiqué Proparco dans un communiqué.

Ce projet devrait présenter des impacts positifs sur le travail dé-

cent et l'économie des pays, répondant à l'Objectif de développement durable 8, a ajouté la même source, notant qu'il soutiendra une dizaine de sociétés via des prises de participation donnant le contrôle ou une influence forte, dans les secteurs de l'industrie, de la santé et de l'éducation et devrait contribuer à soutenir plus de 3000 emplois indirects, dont 700 emplois féminins. Il contribuera également au renforcement des capacités, à travers la formation d'un total de 600 employés grâce aux dépenses en formation par les entreprises investies, rapporte la MAP. Proparco jouera également un rôle de conseil sur les aspects environnementaux et sociaux.

SPE AIF I est un fonds de capital investissement géré par la so-

ciété SPE Capital, partenaire privilégié de Proparco depuis des années, qui se concentre sur l'Afrique du Nord et plus particulièrement sur l'Egypte, le Maroc et la Tunisie. Alors que certaines sociétés, notamment familiales, rencontrent des problématiques de transmission ou de transformation sans trouver de partenaires financiers sur lesquels s'appuyer, ce fonds soutient les PME en forte croissance ou en transition.

Filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis plus de 40 ans pour promouvoir un développement durable en matière économique, sociale et environnementale. Proparco participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et

d'établissements financiers en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou encore au Moyen-Orient. Son action se concentre sur les secteurs clés du développement : les infrastructures avec un focus sur les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les institutions financières, la santé, l'éducation.

Ses interventions visent à renforcer la contribution des acteurs privés à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par la communauté internationale en 2015. Dans ce but, Proparco finance des sociétés dont l'activité participe à la création d'emplois et de revenus décents, à la fourniture de biens et de services essentiels, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

# La Fondation Attijariwafa bank analyse les mécanismes de solidarité économique face au Covid-19

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, la Fondation Attijariwafa bank organise une série de conférences digitales pour décrypter ses multiples impacts sur notre pays.

Diffusée jeudi 30 avril 2020 sur YouTube, la deuxième rencontre a traité du thème : « Covid-19 : cap sur un nouvel élan de solidarité économique » et a réuni, virtuellement, Soraya Kettani, fondatrice de FOMAGOV, Abdelghani Youmni, économiste et enseignant-chercheur et El Mehdi Fakir, analyste de risques.

Sous la modération de Hanane Harrath, journaliste, cette conférence a permis, tout d'abord, d'analyser la panoplie de mesures annoncées dès le déclenchement de la crise, en faveur des entreprises en difficulté et des ménages en situation précaire. Grâce à un élan de solidarité nationale sans précédent et à la mobilisation des compétences de divers horizons, ces mesures ont pu être déployées rapidement, contribuant ainsi à la résilience économique du Maroc et à l'atténuation de l'impact de la crise sur les catégories sociales les plus touchées.

Les intervenants ont, par la suite, rappelé les leviers institutionnels, économiques et humains qui ont été mobilisés afin de garantir l'efficacité de ce dispositif de soutien. Ils ont également insisté sur le rôle central des banques qui figurent au cœur du dispositif de mise en œuvre de soutien en faveur des PME/TPE et des ménages, et qui sont appelées à jouer un rôle moteur dans la dynamique de relance de l'économie, avant même la sortie de crise.

A cet effet, les panélistes ont formulé plusieurs recommandations importantes, notamment la nécessité de mettre sur pied sans attendre un plan de relance et d'inscrire la gestion des risques parmi les axes prioritaires du futur modèle de développement.

À travers ce nouveau format de conférence-débat, la Fondation Attijariwafa bank démontre, une fois de plus, sa volonté de promouvoir un débat constructif, autour de thématiques socioéconomiques qui concernent l'avenir du Maroc.





# Des paires marocaines à Chelsea, Olympiacos et Lazio en perspective



**M**algré les temps difficiles, certains joueurs marocains continuent d'avoir la cote et suscitent l'intérêt de clubs désireux de s'attacher leurs services à partir de la saison prochaine.

La particularité, c'est qu'il devrait y avoir des recrutements en tandem. Ainsi, si les transactions se concrétiseraient, il y aura de fortes chances de voir des équipes où évolueront ensemble deux internationaux marocains.

C'est le cas en premier de Chelsea qui, après avoir renforcé ses rangs par Hakim Ziyech contre la coquette somme de 45 millions d'euros en plus de quelques bonus, se dit intéressé par Achraf Hakimi, prêté par le Real Madrid au Borussia Dortmund.

Sauf que pour Hakimi, il se trouve qu'il est convoité par d'autres cadors du football européen, prêts tous à mettre le paquet, sachant que sa valeur marchande est estimée à plus de 60 millions d'euros. Ce qui fait de lui le latéral le plus cher actuellement, puisque le Français Lucas Hernandez a vu sa valeur chuter passant de 70 à 56 millions.

Du côté du club grec de l'Olympiacos, toujours en course en Europa League interrompue à cause du nouveau coronavirus, l'on s'attend à ce que Achraf Bencharki quitte le Zamalek pour débarquer à Athènes et rejoindre son compatriote Youssef El Arabi.

Après avoir brillé de mille feux au cours de cette saison avec le Zamalek, club avec lequel il a

remporté en si peu de temps deux titres, Super Coupe d'Afrique et Super Coupe d'Egypte, une nouvelle opportunité se présente pour l'ancien joueur du MAS et du WAC pour rejoindre un championnat européen et porter les couleurs d'un club abonné aux épreuves de la C1 et de la C2.

A noter qu'Achraf Bencharki, qui compte également dans son palmarès le titre de la Ligue des champions d'Afrique avec le Wydad en 2017, avait déjà joué en Europe à titre de prêt du club saoudien d'Al Hilal au RC.Lens, pensionnaire de la Ligue 2 française.

L'éventuelle troisième paire pourrait se constituer à la Lazio de Rome qui a manifesté son intention de faire revenir l'international olympique marocain Soufiane Kiyine prêté cette saison à l'US

Salemitana, club de la Serie B italienne. En plus de Kiyine, sur les tablettes de la Lazio figure aussi le sociétaire de l'Ajax Amsterdam Nousseir Mezraoui qui a connu une saison difficile à cause des blessures. Une donne qui s'est répercutée sur sa valeur qui a chuté de 18 à 9,5 millions d'euros, montant qui devrait inciter les dirigeants de la Lazio à conclure l'affaire. D'autant plus que le joueur en question est jeune, aguerri mais surtout polyvalent et au cas où il parviendrait à retrouver son meilleur niveau et réussir une saison pleine sous les couleurs laziales, les dirigeants romains devraient dénicher facilement un acquéreur qui renflouerait leur trésorerie par quelques millions de plus.

Mohamed Bouarab

## L'Espagne clarifie les conditions de reprise de l'entraînement sportif



**L**es sportifs professionnels peuvent à nouveau s'entraîner depuis lundi en Espagne, mais pas encore dans des centres d'entraînement, ont tenu à préciser les autorités mardi après notamment la publication d'une vidéo du N.1 mondial du tennis Novak Djokovic s'entraînant dans un club d'Andalousie.

"Tellement heureux de jouer sur de la terre battue": le Serbe n'a pas caché sa joie de reprendre l'entraînement lundi à Marbella (sud) où il est confiné. Problème, "l'ouver-

ture des centres d'entraînement et des clubs se fera à partir du lundi 11 mai", a tenu à préciser la fédération espagnole de tennis, tard lundi soir.

Face aux polémiques naissantes et aux questionnements des sportifs, le Conseil supérieur des sports (CSD), dépendant du ministère espagnol des Sports, a également publié lundi un document pour clarifier les conditions de reprise de l'entraînement, autorisé par le gouvernement à partir de lundi 4 mai.

Le CSD a également mis à disposition une adresse mail pour répondre aux interrogations.

Depuis ce lundi, le gouvernement espagnol a lancé son plan de déconfinement en quatre phases. La première phase, qui s'étend jusqu'au début de la semaine du 11 mai, signifie "la reprise des entraînements individuels des sportifs professionnels et de niveau national, et l'entraînement basique au sein des ligues professionnelles".

La deuxième phase du déconfinement doit mener à "l'ouverture des centres de haute performance avec des mesures d'hygiène et de protection renforcées" et aussi à "l'entraînement moyen des ligues professionnelles", par petits groupes.

## Rafael Nadal : *La saison 2020 est pratiquement perdue*

**L**a saison 2020 de tennis est "pratiquement perdue" selon le N.2 mondial Rafael Nadal, qui a l'impression de "perdre un an" à cause de la pandémie de coronavirus, a-t-il déclaré mardi aux quotidiens espagnols ABC et El País.

"Si vous me donnez un document disant qu'une saison normale commencera en janvier 2021, je le signerai sans réfléchir", a déclaré l'Espagnol à ABC.

"Il y a beaucoup d'intérêts personnels et économiques, le sport bouge beaucoup, mais il nous en coûtera de revenir à la normale", a-t-il poursuivi.

La saison "2020 est pratiquement perdue. J'espère pouvoir commencer l'année prochaine. Espérons-le", a estimé le Majorquin dans les colonnes d'El País.

"J'espère jouer le plus tôt possible", a-t-il dit, tout en expliquant pour ABC: "Nous voyageons chaque semaine d'un endroit à un autre, nous sommes en contact avec des hôtels, des aéroports, dans des lieux différents" de la planète.

Nadal s'entraîne à nouveau depuis lundi sur un court de tennis chez un ami, profitant de l'autorisation donnée par le gouvernement espagnol aux sportifs pour s'entraîner.

"Mon sentiment, et je le dis avec tristesse, je ne vais pas le cacher, c'est que nous sommes



en train de perdre une année de notre vie. Et à 33 ou 34 ans, ça a beaucoup plus de valeur qu'à 20 ans", pour un joueur de tennis, a-t-il souligné pour ABC.

Nadal a également émis des doutes sur le nouveau calendrier, chamboulé par la pandémie et le report de Roland Garros à l'automne, une semaine après l'US Open: "Franchement, je pense que ça n'arrivera pas. De l'US Open à Roland Garros avec une semaine entre les deux... Je ne pense pas que nous puissions jouer", a indiqué celui qui a gagné douze fois à Roland Garros.

Le tournoi français du Grand Chelem, programmé du 24 mai au 7 juin, devrait se disputer du 20 septembre au 4 octobre, juste après l'US Open, prévu du 31 août au 13 septembre.

# La Premier League craint pour son âme devant des tribunes vides



Une reprise du football sans âme? La Premier League s'échine à surmonter d'immenses défis logistiques pour permettre un redémarrage qui se fera forcément à huis clos. Une atmosphère particulière qui fait craindre une désaffection des supporters au pays du "beautiful game".

Dernier haut responsable à admettre l'évidence, le président de la Fédération anglaise de football, Greg Clarke, a reconnu lundi que les mesures de distanciation mises en place face à la pandémie de coronavirus empêcheraient les supporters de se rassembler "de sitôt" dans les stades. Leurs clubs, en revanche, espèrent y faire leur retour au plus vite.

Au cœur du "Project Restart" de la Premier League, visant à sauver la fin de saison du championnat anglais: éviter pour les clubs de se priver des lucratifs droits télévisés. L'addition, si tous les matches restants n'étaient pas disputés, pourrait s'élever à 762 millions de livres sterling (870 M EUR).

Et comme, selon le dernier rapport sur le

paysage des compétitions interclubs de l'UEFA, les recettes de billetterie ne représentent que 13% des revenus des pensionnaires de Premier League, le calcul est vite fait: il faut reprendre, tant pis pour le public.

Les montants colossaux des contrats de diffusion TV, records en Europe, doivent permettre aux clubs de traverser la tempête économique causée par la pandémie sans vendre un seul ticket pour les matches.

"Même si nous n'aimons pas cela, même si ce n'est pas la solution parfaite, c'est la seule que nous ayons pour avancer", estime auprès de l'AFP David Webber, maître de conférences à l'Université du Solent (à Southampton) en études de football.

Pourtant, il n'y a pas que les stars sur le terrain pour drainer des milliards vers la "PL", il y a aussi l'atmosphère des stades à l'anglaise.

"L'ensemble du modèle économique ne fonctionne que lorsque les tribunes sont assez remplies", juge dans le Telegraph Richard Scudamore, directeur général puis président de la Premier League entre 1999 à 2018. "Aucun acteur n'aime jouer devant une salle vide", ajoute

cet artisan du basculement du championnat dans une autre dimension à l'orée des années 2000.

Mais après deux mois sans football, les dirigeants de la Ligue veulent croire que la demande sera au rendez-vous du côté des fans, réputés insatiables, du "beautiful game". Même si le seul suspense dans la course au titre reste la date du sacre de Liverpool, qui compte une avance inouïe de 25 points sur son dauphin Manchester City.

Ce n'est pas l'avis de Mark Doig à l'Université de Brighton: selon ce chercheur en sociologie du sport, sans supporters en tribunes, la Premier League pourrait perdre son charme comme sa spécificité.

"A court terme, il se peut qu'il y ait des gens qui veulent regarder des matches à la télévision, convient-il. Mais je pense que l'effet de nouveauté s'évanouira très rapidement quand on réalisera qu'en fait une grande partie de ce qui anime le jeu n'est pas seulement les gens sur le terrain, mais les gens dans les tribunes."

Dans les stades anglais, fans et joueurs in-

teragissent pour créer une énergie et une émotion collective, selon lui.

"Cette atmosphère collective fait partie intégrante du jeu, professe-t-il. S'il n'y a pas cela pour alimenter les matches, la qualité du football et, finalement, l'expérience télévisuelle seront-elles au rendez-vous?", s'interroge-t-il.

La question risque de se poser au-delà de la fin de l'exercice en cours: les clubs de Premier League planchent déjà sur des plans d'urgence pour jouer la totalité de la saison 2020-2021 à huis clos, selon la presse britannique.

Reste à savoir si cela contentera les joueurs, les diffuseurs et les supporters dans leur canapé...

"C'est une situation étrange de ne pas avoir de fans présents. C'est ce qui fait le football, cette atmosphère", regrette déjà l'international anglais de Tottenham Harry Winks, interrogé par la BBC.

"Ce n'est pas quelque chose que j'aime et je sais que beaucoup de joueurs ont le même sentiment. Personne n'a vraiment envie que ce soit comme ça."

## Feu vert pour la reprise de la Bundesliga en mai



Le retour de la Bundesliga se confirme: l'Allemagne compte autoriser en mai la reprise à huis clos de son championnat de football, interrompu en raison de la pandémie de coronavirus, selon un projet d'accord entre Angela Merkel et les régions obtenu mercredi par l'AFP.

La reprise des matches en première et deuxième division, pour "limiter le dommage économique", est jugée "acceptable" à partir d'une date en mai qui n'est pas pré-

cisée, mais qui pourrait être le 21, selon les médias allemands.

Si c'est le cas, l'Allemagne sera le premier championnat européen majeur à reprendre la compétition. La France a tiré un trait sur la fin de saison la semaine dernière et l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie espèrent, au mieux, reprendre en juin.

La décision de relancer la Bundesliga devait être confirmée hier lors d'une conférence vidéo entre la chancellerie et les chefs des gouvernements régionaux, qui ont le dernier mot pour autoriser des événements sportifs sur leur territoire.

"La reprise des compétitions doit être précédée d'une quarantaine de deux semaines, le cas échéant sous forme de camps d'entraînement", précise le projet d'accord.

La Ligue allemande de football (DFL) plaide depuis longtemps pour cette reprise, vitale pour la survie économique d'un secteur qui emploie en Allemagne 56.000 personnes. Elle a présenté aux pouvoirs publics un protocole sanitaire draconien, fondé sur la multiplication des tests de détection du coronavirus, qui permettrait de relancer la compétition à moindres risques.

Le ministre de la Santé Jens Spahn estime que ce protocole "est cohérent et peut

même servir de modèle pour d'autres sports".

Si les neuf dernières journées de Bundesliga (première et deuxième divisions) peuvent se disputer, les clubs allemands récupéreront 300 millions d'euros de droits TV, de quoi éponger un peu leurs pertes, alors que plus d'une douzaine de clubs sur 36 (première et deuxième division) sont au bord de la faillite, selon la presse allemande.

La DFL a convoqué pour jeudi une assemblée générale en vidéo conférence. Les représentants des 36 clubs, dont la plupart ont déjà repris l'entraînement, devront finaliser le plan de reprise.

Au classement, le Bayern Munich était en tête lors de l'interruption après 25 journées, avec quatre points d'avance sur Dortmund, et peut viser son 8e titre de champion consécutif.

Le plan sanitaire de la Ligue allemande repose avant tout sur les tests de détection du coronavirus. Toute personne participant aux entraînements ou aux matches y sera soumise au minimum une fois par semaine, et obligatoirement la veille des rencontres.

Lundi, la Ligue allemande de football (DFL) a annoncé que dix personnes sur les 1724 testées dans les 36 clubs de première

et deuxième divisions étaient positives. Parmi l'élite, Cologne a fait état la semaine dernière de trois cas (deux joueurs et un préparateur physique) et deux concernent Mönchengladbach (un joueur et un physiothérapeute), selon le quotidien régional Rheinische Post.

Les cas "positifs" seront placés en quarantaine, mais le reste du groupe ne le sera pas obligatoirement. La décision finale sur les mesures d'isolement n'est toutefois pas du ressort des clubs, mais bien des offices de santé locaux, dépendant des pouvoirs régionaux. Pour l'heure, la règle en Allemagne veut que quiconque a été en contact rapproché avec un cas "positif" observe un isolement de 14 jours.

Pour les matches, 300 personnes seront autorisées, et des zones créées pour éviter au maximum les contacts: zone "pelouse", zone "tribunes" et zone "extérieur". Pour les joueurs, les poignées de main et les photos de groupe seront interdites. Les remplaçants n'occuperont qu'un siège sur deux sur le banc de touche.

Le catalogue des mesures d'hygiène et de prévention ne s'arrête pas là, et couvre les entraînements, les déplacements et les hébergements.

# Libé *Ramadan*

Les savants de l'Islam

## Al-Khawârizmî

### *Le précurseur de l'algèbre*



**M**uhammad Ibn Mūsā al-Khawārizmī, généralement simplifié en Al-Khwarizmi, né dans les années 780, originaire de Khiva dans la région du Khwarezm qui lui a donné son nom, dans l'actuel Ouzbékistan, mort vers 850 à Bagdad, est un mathématicien, géographe, astrologue et astronome perse, membre de la Maison de la sagesse de Bagdad. Ses écrits, rédigés en langue arabe, puis traduits en latin à partir du XII<sup>e</sup> siècle, ont permis l'introduction de l'algèbre en Europe. Sa vie s'est déroulée en totalité à l'époque de la dynastie abbaside.

Son nom est à l'origine du mot algorithme (son nom a été latinisé en Algoritmi) et le titre de l'un de ses ouvrages (Abrégé du calcul par la restauration et la comparaison) à l'origine du mot algèbre. L'utilisation des chiffres arabes et leur diffusion dans le Moyen-Orient et en Europe sont dues à un autre de ses livres qui traite des mathématiques indiennes.

Il ne faut pas confondre ce mathématicien avec un autre auteur perse: Abu-'Abdollah Mohammad Khawārizmi qui, lui, est l'auteur de Mafātih al-'Olum (Les clés des sciences), encyclopédie écrite dans les années 976-9974.

#### Travaux

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de mathématiques. Le plus célèbre, intitulé Kitābu 'l-mukhtaṣar

fi ḥisābi 'l-jabr wa'l-muqābalah ou Abrégé du calcul par la restauration et la comparaison, publié sous le règne d'Al-Ma'mūn (813-833), « est considéré comme le premier manuel d'algèbre. » Ce livre contient six chapitres. Il ne contient aucun chiffre. Toutes les équations sont exprimées avec des mots. Le carré de l'inconnue est nommé « le carré » ou mā, l'inconnue est « la chose » ou shay (ṣay), la racine est le jidhr, la constante est le dirham ou adād. Le terme al-jabr fut repris par les Européens et devint plus tard le mot algèbre.

Diophante d'Alexandrie, considéré comme le « précurseur de l'algèbre », n'est probablement pas connu d'Al-Khwarizmi. En effet, la première traduction en arabe des Arithmétiques n'apparaît que plusieurs décennies après l'Abrégé du calcul par la restauration et la comparaison, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, soit près de cinquante ans après la mort d'Al-Khwarizmi. Ainsi, son apport avec ce « premier manuel » est tel qu'il conduit à considérer Al-Khwarizmi comme « le père de l'algèbre ».

Un autre ouvrage, dont l'original en arabe a disparu, Kitābu 'l-jāmi' wa 't-tafrīq bi-ḥisābi 'l-Hind (« Livre de l'addition et de la soustraction d'après le calcul indien »), décrit le système des chiffres « arabes » (en fait, empruntés aux Indiens). Il fut le vecteur de la diffusion de ces chiffres

dans le Moyen-Orient et dans le Califat de Cordoue, d'où Gerbert d'Aurillac (Sylvestre II) les fera parvenir au monde chrétien.

#### Astronomie

Al-Khwarizmi est l'auteur d'un zīj, paru en 830, connu sous le nom de Zīj al-Sindhind (Table indienne). Ces tables, composées sous le règne d'Al-Ma'mūn, sont une compilation de sources indiennes et grecques. Certains éléments des Tables faciles de Ptolémée sont repris. Les méthodes de calcul, notamment l'utilisation du sinus sont inspirées des Indiens et se fondent sur un ouvrage indien offert, en 773, au calife Al-Mansur et traduit par Muhammad al-Fazari. Elles s'appuient sur le calendrier persan et prennent pour origine des longitudes le méridien d'Arīn. Ces tables sont les plus anciennes tables du monde arabe qui nous soient parvenues. De tradition indienne, c'est-à-dire présentant des techniques de calculs, sans théorie planétaire, elles eurent une grande influence dans la constitution des tables astronomiques de l'Occident arabe. Cet ouvrage, repris par l'astronome d'Espagne Maslama al-Mayriti, puis traduit vers 1126 par Adelard de Bath, est une des trois sources arabes principales ayant servi à l'initiation des astronomes latins. Elles entrent pour une part dans la constitution des Tables de Tolède qui eurent une grande influence sur l'astronomie européenne du XIII<sup>e</sup>

siècle.

Il est aussi l'auteur de trois ouvrages consacrés à des instruments : un ouvrage mineur sur le cadran solaire, un livre sur la réalisation de l'astrolabe et un autre sur l'utilisation de l'astrolabe.

Son ouvrage sur le calendrier juif est un des plus anciens exposés sur le sujet. Il y expose le découpage de l'année, la position des étoiles à certains moments clefs. Il est en outre l'auteur des premières tables connues pour régler les heures des prières de la journée.

Comme de nombreux astronomes de cette époque, Al-Khwarizmi est aussi astrologue. Selon l'historien Tabari, Al-Khwarizmi prédit, avec un groupe d'astrologues, la longue durée de vie du calife (et les cinquante ans qui lui restaient à vivre) alors que ce dernier mourut dix jours après la prédiction.

#### Histoire et géographie

Son Traité de géographie est inspiré de celui de Ptolémée, enrichi par les rapports des marchands arabes en ce qui concerne le monde islamique. Il y donne la longitude et la latitude de points remarquables du monde connu (ville, montagne, îles,...). Il aurait aussi écrit une chronique historique de son époque qui ne nous est connue que par les références qu'en font des historiens plus récents.

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable de représenter une espèce d'emprisonnement par une autre que de représenter n'importe quelle chose qui existe réellement par quelque chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Pendant toute la journée, le docteur sentit croître le petit vertige qui le prenait chaque fois qu'il pensait à la peste. Finalement, il reconnut qu'il avait peur. Il entra deux fois dans des cafés pleins de monde. Lui aussi, comme Cottard, sentait un besoin de chaleur humaine. Rieux trouvait cela stupide, mais cela l'aida à se souvenir qu'il avait promis une visite au représentant.

Le soir, le docteur trouva Cottard devant la table de sa salle à manger. Quand il entra, il y avait sur la table un roman policier étalé. Mais la soirée était déjà avancée et, certainement, il devait être difficile de lire dans l'obscurité naissante. Cottard devait plutôt, une minute auparavant, se tenir assis et réfléchir dans la pénombre. Rieux lui demanda comment il allait. Cottard, en s'asseyant, bougonna qu'il allait bien et qu'il irait encore mieux s'il pouvait être sûr que personne ne s'occupât de lui. Rieux fit observer qu'on ne pouvait pas toujours être seul.

— Oh ! ce n'est pas cela. Moi, je parle des gens qui s'occupent de vous apporter des ennus.

Rieux se taisait.

— Ce n'est pas mon cas, remarquez-le bien. Mais je lisais ce roman. Voilà un malheureux qu'on arrête un matin, tout d'un coup. On s'occupait de lui et il n'en savait rien. On parlait de lui dans les bureaux, on inscrivait son nom sur des fiches. Vous trouvez que c'est juste ? Vous trouvez qu'on a le droit de faire ça à un homme ?

— Cela dépend, dit Rieux. Dans un sens, on n'a jamais le droit, en effet. Mais tout cela est secondaire. Il ne faut pas rester trop longtemps enfermé. Il faut que vous sortiez.

Cottard sembla s'enrayer, dit qu'il ne faisait que cela, et que, s'il le fallait, tout le quartier pourrait témoigner pour lui. Hors du quartier même, il ne manquait pas de relations.

— Vous connaissez M. Rigaud, l'architecte ? Il est de mes amis.

L'ombre s'épaississait dans la pièce. La rue du faubourg s'anima et une exclamation sourde et soulagée salua, au dehors, l'instant où les lampes s'allumèrent. Rieux alla au balcon et Cottard l'y suivit. De tous les quartiers alentour, comme chaque soir dans notre ville, une légère brise charriait des murmures, des odeurs de viande grillée, le bourdonnement joyeux et odorant de la liberté qui gonflait peu à peu la rue, envahie par une jeunesse bruyante. La nuit, les grands cris des bateaux invisibles, la rumeur qui montait de la mer et de la foule qui s'écoulait, cette heure que Rieux connaissait bien et aimait autrefois



lui paraissait aujourd'hui oppressante à cause de tout ce qu'il savait.

— Pouvons-nous allumer ? dit-il à Cottard.

La lumière une fois revenue, le petit homme le regarda avec des yeux clignotants :

— Dites-moi, docteur, si je tombais malade, est-ce que vous me prendriez dans votre service à l'hôpital ?

— Pourquoi pas ?

Cottard demanda alors s'il était arrivé qu'on arrêtât quelqu'un qui se trouvait dans une clinique ou dans un hôpital. Rieux répondit que cela s'était vu, mais que tout dépendait de l'état du malade.

— Moi, dit Cottard, j'ai confiance en vous.

Puis il demanda au docteur s'il voulait bien le mener en ville dans son auto.

Au centre de la ville, les rues étaient déjà moins peuplées et les lumières plus rares. Des enfants jouaient encore devant les portes. Quand Cottard le demanda, le docteur arrêta sa voiture devant un groupe de ces enfants. Ils jouaient à la marelle en poussant des cris. Mais l'un d'eux, aux cheveux noirs collés, la raie parfaite et la figure sale, fixait Rieux de ses yeux clairs et intimidants. Le docteur détourna son regard. Cottard, debout sur le trottoir, lui serrait la main. Le représentant parlait d'une voix rauque et difficile. Deux ou trois fois, il regarda derrière lui.

— Les gens parlent d'épidémie. Est-ce que c'est vrai, docteur ?

— Les gens parlent toujours, c'est naturel, dit Rieux.

— Vous avez raison. Et puis quand nous aurons une dizaine de morts, ce sera le bout du monde. Ce n'est pas cela qu'il nous faudrait.

Le moteur ronflait déjà. Rieux avait la main sur son levier de vitesse. Mais il regardait à nouveau l'enfant qui n'avait pas cessé de le dévisager avec son air grave et tranquille. Et soudain, sans transition, l'enfant lui sourit de toutes ses dents.

— Qu'est-ce donc qu'il nous faudrait ? demanda le docteur en souriant à l'enfant.

Cottard agrippa soudain la portière et, avant de s'enfuir, cria d'une voix pleine de larmes et de fureur :

— Un tremblement de terre. Un vrai !

Il n'y eut pas de tremblement de terre et la journée du lendemain se passa seulement, pour Rieux, en longues courses aux quatre coins de la ville, en pourparlers avec les familles de malades et en discussions avec les malades eux-mêmes. Jamais Rieux n'avait trouvé son métier aussi lourd. Jusque-là, les malades lui facilitaient la tâche, ils se donnaient à lui. Pour la première fois, le docteur les sentait réticents, réfugiés au fond de leur maladie avec une sorte d'étonnement méfiant. C'était une lutte à laquelle il

n'était pas encore habitué. Et vers dix heures du soir, sa voiture arrêtée devant la maison du vieil asthmatique qu'il visitait en dernier lieu, Rieux avait de la peine à s'arracher à son siège. Il s'attardait à regarder la rue sombre et les étoiles qui apparaissaient et disparaissaient dans le ciel noir.

Le vieil asthmatique était dressé dans son lit. Il semblait respirer mieux et comptait les pois chiches qu'il faisait passer d'une des marmites dans l'autre. Il accueillit le docteur avec une mine réjouie.

— Alors, docteur, c'est le choléra ?

— Où avez-vous pris ça ?

— Dans le journal, et la radio l'a dit aussi.

— Non, ce n'est pas le choléra.

— En tout cas, dit le vieil très surexcité, ils y vont fort, hein, les grosses têtes !

— N'en croyez rien, dit le docteur.

Il avait examiné le vieil et maintenant il était assis au milieu de cette salle à manger misérable. Oui, il avait peur. Il savait que dans le faubourg même une dizaine de malades l'attendraient, le lendemain matin, courbés sur leurs bubons. Dans deux ou trois cas seulement, l'incision des bubons avait amené un mieux. Mais, pour la plupart, ce serait l'hôpital et il savait ce que l'hôpital voulait dire pour les pauvres. « Je ne veux pas qu'il serve à leurs expériences », lui avait dit la femme d'un des malades. Il ne servirait pas leurs expériences, il mourrait et c'était tout. Les mesures arrêtées étaient insuffisantes, cela était bien clair. Quant aux salles « spécialement équipées », il les connaissait : deux pavillons hâtivement démenagés de leurs autres malades, leurs fenêtres calfeutrées, entourés d'un cordon sanitaire. Si l'épidémie ne s'arrêtait pas d'elle-même, elle ne serait pas vaincue par les mesures que l'administration avait imaginées.

Cependant, le soir, les communiqués officiels restaient optimistes. Le lendemain, l'agence Ransdoc annonçait que les mesures préfectorales avaient été accueillies avec sérénité et que, déjà, une trentaine de malades s'étaient déclarés. Castel avait téléphoné à Rieux :

— Combien de lits offrent les pavillons ?

— Quatre-vingts.

— Il y a certainement plus de trente malades dans la ville ?

— Il y a ceux qui ont peur et les autres, les plus nombreux, ceux qui n'ont pas eu le temps.

— Les enterrements ne sont pas surveillés ?

— Non. J'ai téléphoné à Richard qu'il fallait des mesures complètes, non des phrases, et qu'il fallait élever contre l'épidémie une vraie barrière ou rien du tout.

— Et alors ?

— Il m'a répondu qu'il n'avait pas pouvoir. À mon avis, ça va monter.

En trois jours, en effet, les deux pavillons furent remplis. Richard croyait savoir qu'on allait désaffecter une école et prévoir un hôpital auxiliaire. Rieux attendait les vaccins et ouvrait les bubons. Castel retournait à ses vieux livres et faisait de longues stations à la bibliothèque.

— Les rats sont morts de la peste ou de quelque chose qui lui ressemble beaucoup, conclut-il. Ils ont mis dans la circulation des dizaines de milliers de puces qui transmettront l'infection suivant une proportion géométrique, si on ne l'arrête pas à temps.

(A suivre)

## Mosquée

## Al-Azhar du Caire

*Célèbre foyer d'enseignement traditionnel*

Al Azhar, grande mosquée qui fut fondée par les Fatimides au Caire en 972, demeure jusqu'à nos jours le plus célèbre foyer d'enseignement traditionnel de l'Égypte et du Proche-Orient arabe.

Le nom d'Al Azhar ou "la brillante" est souvent mis en rapport avec l'épithète Al Zahra' appliquée à Fatima mais rien ne confirme cette interprétation alors que la seconde mosquée édifée au Caire par les Fatimides s'appelait de façon similaire al-Anwar ou "la lumineuse". Peut-être faudrait-il voir dans ces deux qualificatifs une allusion à l'éclat de la doctrine ismaïlienne sur laquelle reposait la propagande particulière de leur da'wa.

Les travaux de la nouvelle mosquée, située à proximité du palais du souverain commencèrent en 970 et durèrent deux ans pour construire cet édifice où le calife devait se rendre normalement pour diriger la prière, le splendide symbole de la ville de gouvernement et le centre d'endoctrinement ismaïlien organisé pour soutenir les positions religieuses des nouveaux maîtres de l'Égypte. Les nombreuses transformations que subit ensuite le bâtiment ont laissé subsister quelques vestiges, témoignage de son ancienne décoration et permettant de reconstituer son ordonnance primitive. On sait que le fils du cadî al Nu'man y donna des cours de fiqh ismaïlien fondés sur les ouvrages de son père et que lui succédèrent des juristes installés par le calife Al-'Aziz dans une demeure voisine ainsi que d'autres savants qui travaillaient dans le Dâr al-Hikma ou "maison de la sagesse" créée un peu plus tard par le calife al Hakim.

La diffusion officielle des idées ismaïliennes



cessa lorsque Saladin eut renversé la dynastie fatimide : un enseignement nouveau, celui du fiqh sunnite fut alors confié aux diverses madrasas (écoles) créées dans la ville. L'activité intellectuelle fut désormais orientée dans une direction contraire au chiisme. Les Mamelouks favorisèrent ensuite la renaissance intellectuelle par des fondations en faveur de professeurs et de récitateurs du Coran. L'éclat de ces enseignements ne déclina qu'avec la domination des Ottomans, alors que se sclérosaient à Al-Azhar, comme un peu partout dans les pays islamiques, des cours de type traditionnel, qui consistaient le plus souvent dans la lecture ou le commentaire de manuels dispensant de recourir aux textes anciens fondamentaux.

On sait qu'en 1875, les étudiants, dont certains logeaient dans la mosquée et y vivaient pauvrement des distributions qui leur étaient faites ou des ressources de leurs familles, avaient encore conservé des habitudes médiévales. Chaque professeur se tenant au pied d'une colonne qui avait un titulaire attiré, et qui était la propriété d'une école juridique déterminée. On s'adonnait essentiellement à l'étude du fiqh et des autres disciplines faisant partie des sciences religieuses, telles les disciplines touchant au Coran, au hadith et à la langue arabe. Il y avait, en 1876, 361 professeurs et plus de dix mille étudiants qui, pour la moitié, avaient choisi le droit chaféite.

Le XIXe siècle vit prendre place à Al-

Azhar une réforme de l'enseignement qui se situa dans le cadre des transformations bouleversant alors l'Égypte pour l'ouvrir aux influences modernes. Il s'agissait non pas d'en faire une université de type européen, ce qui n'était pas concevable à l'époque, mais d'y rendre la formation des élèves plus efficace et d'améliorer un cycle d'études qui, jusque-là, n'était sanctionné par aucun véritable diplôme.

Les premières mesures prises par des autorités qu'avait réunies le khédive Ismaïl, le furent en 1872, année où fut créé un diplôme final qui donnait le droit d'enseigner à Al-Azhar. Puis une réorganisation d'ensemble fut inspirée par le réformiste Muhammad Abduh : création d'un conseil de direction, augmentation des traitements des professeurs, fixation de conditions d'admission des étudiants, introduction des matières modernes (arithmétique, géographie), création de trois cycles de quatre ans chacun.

En 1907, une école de cadis fut rattachée à Al-Azhar, tandis qu'en 1908 apparaissait l'Université libre du Caire, embryon des universités modernes, qui allaient entrer en concurrence avec Al-Azhar, et y encourager d'autres changements. Une loi de 1936 précisa ainsi de nouveau les conditions d'admission et les matières enseignées.

L'université d'Al-Azhar, qui accueillait toujours de nombreux étudiants venus d'Égypte ou d'autres pays islamiques, et qui se refusait à n'être qu'une faculté de sciences religieuses, poursuivait donc méthodiquement ses longs efforts de rénovation, tout en continuant à se voir reprocher bien souvent de n'être pas assez ouverte aux problèmes du monde moderne.

## Santé et bien-être

## Comment éviter de se toucher le visage en permanence

Une paire de lunettes qui glisse sur l'arête du nez, le coin d'un œil qui gratouille, une oreille qui chatouille, cet ongle que l'on mordille, une rougeur que l'on palpe, cette mèche de cheveux que l'on tortille... les études le montrent : comme nos cousins les singes, nous passons notre temps à nous toucher le visage.

Seule différence notable entre les deux espèces, mise en exergue par une équipe de chercheurs (Diamond & Harris) en 1984 : « Les grands singes se "micro-démangent" beaucoup moins souvent que nous ! », relève la sémiolinguiste Elodie Mielczarek, auteure de La Stratégie du caméléon, ouvrage consacré à la communication non verbale (Cherche Midi, 2019).

Pis encore, les humains le font avant même la naissance : en 2013, des scientifiques britanniques ont découvert que les fœtus portent la main à leur visage, pour découvrir le sens du toucher, mais aussi lorsque leur mère est en situation de stress. Et après, cela ne s'arrange pas : certains individus se touchent machinalement le visage jusqu'à... « trois mille fois par jour », écrivait l'ARS, en novembre 2017, dans un article consacré aux sept gestes barrières pour se

protéger des virus en hiver.

## « Gestes réflexes »

En 2015, une étude menée par Mary-Louise Melars de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, à Sidney, et publiée dans l'American Journal of Infection Control, montrait qu'un groupe de vingt-six étudiants touchait, en moyenne, son visage vingt-trois fois par heure ; dans l'ensemble, 44% de ces contacts impliquaient une muqueuse, 56% des zones non muqueuses. Parmi les contacts avec les muqueuses, 36% concernaient la bouche, 31% le nez, 27% les yeux et 6% une combinaison de ces trois régions. En août 2019, une étude de l'Université de Tokyo arrivait sensiblement aux mêmes conclusions.

Dominique Picard, psychosociologue, auteure de Politesse, savoir-vivre et relations sociales (collection Que sais-je, octobre 2019) rappelle que ce sont des gestes réflexes « auto-centrés » dont on n'a pas toujours conscience.

« On se touche parce qu'on a besoin de contrôler ce qui se passe sur notre visage, parce qu'on a une mèche pas bien en place, le bord du nez trop luisant. On n'y pense pas forcément consciemment, mais on maîtrise son corps. »

Pour Elodie Mielczarek, « la microdémangeaison fait partie de ces gestes quasi physiologiques qu'on peut très difficilement contrôler ou maîtriser, tels la dilatation des pupilles ou les tremblements. C'est un bon indicateur de notre état interne : lorsque nous nous grattons, nous évacuons une tension. Et en période de confinement, qui a tendance à augmenter le stress, « vous allez avoir tendance à vous microdémanger davantage pour évacuer ces tensions », reprend la sémiolinguiste.

D'autant que « plus on est ému, plus on se microdémange... avec un certain plaisir », poursuit-elle :

« La microdémangeaison "active" certaines zones du cerveau associées au circuit de récompense, et "désactive" certaines zones associées à la douleur, comme l'a montré une équipe de chercheurs menée par Hideki Mochizuki. Tout cela participe au fait que l'on ne peut s'en empêcher, alors même que ce comportement est à risque. »

## Astuces

Comment, alors, parvenir à concilier ces gestes – quasi-impossibles à réprimer – avec le port du masque que les autorités appellent désormais de leurs vœux en France et au-delà ? Le

« fait qu'il y ait un masque peut déjà nous rappeler qu'il ne faut pas se toucher le visage », estime Dominique Picard, qui ajoute qu'il faut prendre les gestes barrières « comme un système » :

« Chaque geste barrière n'a de sens que par rapport aux autres. C'est-à-dire que le port du masque n'a de sens que si vous maintenez la distance sociale, si vous vous lavez les mains. »

Et si la tentation persiste, « on peut apprendre à les contrôler, par le coaching », explique-t-elle. Le New York Times propose quelques trucs pour ne pas céder à la tentation :

« Lorsque vous ressentez l'envie de vous gratter, de vous frotter le nez ou d'ajuster vos lunettes, prenez un mouchoir et utilisez-le à la place de vos doigts. »

Les spécialistes interrogés par le quotidien suggèrent aussi d'être à l'écoute de ses comportements, pour savoir ce qui les déclenche, mais aussi de s'occuper les mains avec un objet, comme une boule antistress – qu'il faudrait bien évidemment nettoyer régulièrement. Et si c'est malgré tout plus fort que tout... de continuer à se toucher le visage en ayant pris soin de se laver les mains.

## Recettes

# Tacos mexicain

### Ingrédients :- 8 tortillas pour tacos

- 1 oignon blanc
- 2 tomates
- 1 verre de coulis de tomate (10 cl)
- 250 g de boeuf haché
- 1 petite boîte de haricots rouges
- 1/2 poivron vert
- 8 feuilles de laitue
- Poivre
- Cumin en poudre
- Sel
- Tabasco (facultatif)

### Préparation :

- 1- A la poêle, faire dorer l'oignon émincé dans un peu d'huile d'olive.
  - 2- Rajouter la viande, assaisonner et laisser cuire 5 min.
  - 3- Laver les feuilles de laitue.
- Couper les tomates et le poivron en petits dés.
- 4- Incorporer le tout à la poêlée avec le coulis de tomate, et poursuivre la cuisson pendant 5 min.
  - 5- Egoutter les haricots rouges et les ajouter 2 min avant la fin de cuisson.
  - 6- Hors du feu, ajuster l'assaisonnement et saupoudrer généreusement de cumin; on peut aussi rajouter quelques gouttes de Tabasco.
  - 7- Garnir les tortillas de préparation et les refermer en les roulant comme des crêpes. Disposer 1 feuille de laitue sur chaque tacos avant de servir.
  - 8- On peut accompagner ces tacos de guacamole et/ou de maïs. Pour une version plus légère, les haricots rouges peuvent être supprimés.



# Flan de courgettes



### Ingrédients :

- 1 kg de courgette
- 100 g de gruyère râpé (60 g de gruyère + 40 g de parmesan)
- 8 cuillères de lait
- 6 oeufs
- 20 feuilles de basilic

### Préparation :

- 1 Couper les courgettes en très fines rondelles. Les faire revenir dans de l'huile d'olive. Saler, poivrer, cuire environ 10 mn à petit feu.
- 2 Battre les oeufs et ajouter le fromage + sel + poivre + basilic + lait.
- 3 Jeter la préparation sur les courgettes. Remuer.
- 4 Mettre au four 180°C pendant 35 mn.
- 5 Servir froid ou chaud avec une sauce mayonnaise + ketchup hot.

# Le "Drive in" pour ne pas se priver des plaisirs de la vie

“Quand on aime la vie, on va au cinéma”, disait le célèbre slogan des années 1970. Sauf qu’avec l’état d’urgence sanitaire, les salles obscures sont fermées, tout comme les autres activités de spectacle et de loisirs.

Mais après plusieurs jours de confinement et une baisse des revenus, certains ont trouvé la parade : regarder un film sur écran géant en restant dans sa voiture. L’idée ne date pas d’aujourd’hui. Durant les années 1950, les Américains découvraient les dernières sorties du Box-office au volant de leur voiture devant des écrans géants installés dans des parkings, des places publiques ou sur les plages. Depuis une semaine, l’expérience a été testée en Lituanie sur le tarmac de l’aéroport de la capitale, à l’arrêt en raison de la suspen-

sion du trafic aérien.

A l’occasion du festival international du film de Vilnius, l’aéroport accueille plus de 200 voitures, avec chacune deux occupants au maximum, pour suivre les films programmés tous les jours et jusqu’à la fin du mois de mai.

Parfaitement conforme aux règles de distanciation sociale, cette initiative a été adaptée aux concerts de musique au Danemark et en Allemagne. Au Royaume uni, l’English national Opera a annoncé l’ouverture prochaine du premier opéra “drive-in”. Le public londonien pourra se rendre en voiture ou à vélo pour assister à une représentation en plein air. Selon ses organisateurs, l’opéra drive-in pourra accueillir 300 véhicules, motos et vélos qui stationneront devant une scène montée pour l’occasion. Pour l’encouragement des

artistes, les klaxons et les appels de phare remplaceront les applaudissements et les sifflements du public.

En France, ce moyen a même été utilisé à des fins religieuses. Depuis quelques jours, les paroissiens d’une église à Limoges s’offrent une “drive confession”. Le prêtre, installé sous une tonnelle au parking de l’église, procède au cérémonial en toute discrétion, en attendant la reprise des messes. Vrai cauchemar pour les écologistes, mais une aubaine pour les industries du spectacle, profondément affectées par les effets de la pandémie du covid-19, le drive in deviendra probablement le moyen le plus sûr et le plus confortable pour profiter des plaisirs de la vie tout en évitant d’être contaminé. Mais comment faire quand on n’a pas de voiture lorsque l’on veut offrir des frites à ses

enfants, sachant que les restaurants ont ouvert leurs services uniquement en drive in ? Qu’à cela ne tienne. Une belge, accompagnée de ses deux filles, a fait la file devant un fast-food et passé commande dans une voiture en carton. A l’arrière de sa « cartomobile », l’on pouvait lire : « Désolé, on n’a pas de voiture, et on a envie d’un McDo ». Sur leur chemin, les passants rigolaient, prenaient des photos et klaxonnaient. Quand soudain une voiture de police arrive. Pas de panique, les agents ont juste posé quelques questions de routine, puis ont pris des photos avec la famille. “Nous avons visiblement rendu le sourire aux personnes croisées. C’est le principal, ça fait du bien en cette période, d’autant plus que nous n’avons mis personne en danger”, a déclaré la maman tout amusée.



## L'après Covid

# Artistes et scientifiques disent non à un retour à la normale

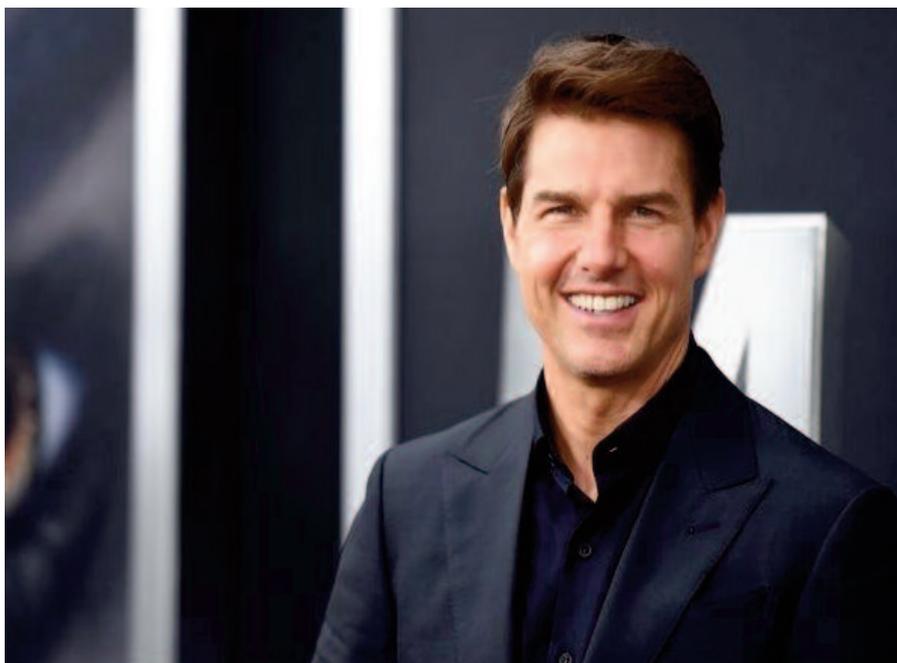


Madonna, Robert de Niro, Isabelle Adjani, Yann Arthus-Bertrand... 200 artistes et scientifiques du monde entier lancent mercredi dans Le Monde un appel contre un "retour à la normale" après la pandémie de coronavirus, souhaitant une "transformation radicale" du système contre le "consommérisme". "Il nous semble inenvisageable de « revenir à la normale »", écrit ce collectif dans une tribune initiée par la comédienne française Juliette Binoche et l'astrophysicien français Aurélien Barrau. A leurs yeux, la pandémie de Covid-19 est une "tragédie", mais "la crise a la vertu de nous inviter à faire face aux questions essentielles". "Le problème est systémique", estime ce collectif regroupant de nombreuses personnalités artistiques et scientifiques comme les comédiens Robert de Niro, Jane Fonda, Cate Blanchett, Marion Cotillard, Monica Bellucci, Guillaume Canet, les chanteurs Madonna, Angèle, Benjamin Biolay, Bernard Lavilliers, le metteur en scène Peter Brook, des réa-

listes dont Bertrand Tavernier, le photographe Yann Arthus-Bertrand, des prix Nobel de médecine, chimie et physique, comme James Peebles, le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus...

"La catastrophe écologique en cours relève d'une «méta-crise», car "le consumérisme nous a conduits à nier la vie en elle-même : celle des végétaux, celle des animaux et celle d'un grand nombre d'humains. La pollution, le réchauffement et la destruction des espaces naturels mènent le monde à un point de rupture", poursuit la tribune. Le collectif en appelle donc "solennellement les dirigeants et les citoyens à s'extraire de la logique intenable qui prévaut encore, pour travailler enfin à une refonte profonde des objectifs, des valeurs et des économies". Une "transformation radicale s'impose à tous les niveaux", selon lui, mais "elle n'aura pas lieu sans un engagement massif et déterminé" car "c'est une question de survie, autant que de dignité et de cohérence", conclut-il.

## Tom Cruise envisage de tourner un film dans l'espace, à bord de l'ISS



Le célèbre acteur américain Tom Cruise compte tourner un film dans l'espace, à bord de la Station spatiale internationale (ISS), a indiqué mardi l'agence spatiale américaine Nasa. L'agence spatiale américaine est "enthousiaste" à l'idée de travailler avec la star de "Top Gun" pour un film à bord de la Station spatiale internationale, a tweeté le directeur de la Nasa, Jim Bri-

denstine, sans donner de détails sur le tournage, soulignant que cette initiative pourra "inspirer une nouvelle génération d'ingénieurs et de scientifiques" pour les "projets ambitieux" de son organisation.

SpaceX et la Nasa préparent une mission historique prévue le 27 mai avec, pour la première fois depuis 2011, le décollage d'astronautes dans l'espace depuis les Etats-Unis et non à

bord d'une fusée russe.

Le site spécialisé Deadline Hollywood a indiqué que ce projet ne s'inscrit pas dans la série de films à succès "Mission impossible". Paramount Pictures avait annoncé fin février, à cause de la propagation du coronavirus, l'interruption de la production en Italie du prochain volet de la série, le septième, dont la sortie est prévue le 23 juillet 2021.

## Bouillon

de culture

### Harry Potter

Spotify va mettre en ligne gratuitement une version audio du premier tome de la série littéraire Harry Potter, lue par des célébrités, notamment l'acteur Daniel Radcliffe, qui a incarné le sorcier à lunettes au cinéma. La plateforme de musique et de contenu audio a mis en ligne mardi le premier chapitre, lu par le comédien britannique qui a joué dans les huit volets cinématographiques d'Harry Potter, de 2001 à 2011. Suivra, chaque semaine, un autre chapitre, lu par des célébrités comme l'ancien footballeur professionnel David Beckham, l'acteur Eddie Redmayne ou la comédienne Dakota Fanning. La version audio sera accessible aux abonnés à la formule gratuite de Spotify ainsi qu'à la formule payante.

Des vidéos des enregistrements seront mises en ligne sur le site [wizardingworld.com](http://wizardingworld.com), portail officiel de la saga Harry Potter et de son pendant "Animaux fantastiques".

Plus de 500 millions de livres de la saga Harry Potter ont été vendus dans le monde. Selon Wizarding World, le premier tome, publié en 1997, demeure le plus vendu de tous.



## Lancement d'un programme culturel et artistique interactif à Fès-Meknès



La direction régionale de la culture, de la jeunesse et du sport à Fès-Meknès vient de lancer un programme culturel et artistique interactif sous le thème "la culture à distance, exprimons-nous à travers l'art et le savoir en temps de Covid19". Ce programme (1er-31 mai) touche différentes formes d'art, notamment la musique, le théâtre, la lecture, le conte, l'écriture, l'art plastique, le dessin et la calligraphie arabe. Il portera sur des débats autour d'une multitude d'ouvrages, des psalmodies du saint Coran, des conférences et des interviews.

Le programme prévoit également des rencontres et des forums régionaux, nationaux et internationaux, un espace dédié aux créations des enfants et des jeunes, des expositions d'art et de patrimoine et des masterclass.

Au cours des quatre premières journées de cette manifestation, il a été procédé à la projection de deux courts métrages sur la gestion de la crise liée au Covid19 et le patrimoine de Meknès, au lancement du concours de psalmodie du Coran et un débat sur la confrérie Soufie Ahl Touat. La cérémonie de remise des prix des différents concours sera organisée en marge de l'inauguration du centre Ain Qadous pour l'éducation culturelle et celui de l'animation culturelle d'Al Massira (Fès), lesquels ont été réalisés dans le cadre d'un programme de coopération entre l'INDH et la direction régionale de la culture.

JEUX & LOISIRS

Mots flechés

Par Abou Salma

INTUITION	CONSEQUENCE	LETTRÉS DE MUSTAFA	MODE EN RIANT	ENTRAIN	FOND DE SOCIÉTÉ	AVEUGLANTE	RAT DES CHAMPS
PERMET DE VOIR VENIR							RANCOEUR
VISAGE FRAPPÉ					FLOUZE		
QUARTIER DE SFAX		PETIT RUISSEAU	BOUT À BOUT DISTRIBUTUE		FERMÉ		
OFFICIER						QUARTIER DE POTSDAM NAZI	
GAINÉ BALAI				SYMBOLE DU COBALT	CONNU CONSERVATEUR		LETTRÉS DE COOPER
		QUARTIER D'ARLES	DIVISION PRONOM				
MAGOUILLE						DEMEURE LETTRÉS DE DAUDET	
				CHOISIS COUPLES			LA REINE MORTE
RICHE MAISON	ORGANE DE PRESSE	LETTRÉS DE TODI EN LICE		MORCEAU D'ARN	CERVIDÉ ÉGAL		
HÉDONISTE							
NÉNÉS						LETTRÉS DE STENDHAL	
LETTRÉS DE TANIS			FORME D'ÊTRE		PONANT		

Solution mots flechés d'hier

BOUT D'HOMME	B	PATRON DÉGRADATION	A	PAÏTRE CÉLÈBRE SUPER	A DOUBLE SENS	E	DE BAS EN HAUT NON BLANCHI	NOUVELLES	SANS DÉTOUR	D	TRAVAIL À LA MINE
M	O	U	S	T	I	Q	U	E	LE MÊME EN PLUS COURT	I	D
NAZI	S	S	O	ÉPLUCHÉS	VOIE D'EAU ARTIFICIELLE	U	R	E	T	R	E
CALVAIRE	S	U	P	P	L	I	C	E	TÊTE D'ESPADON	E	S
MISE AU TOMBEAU	N	O	T	E	R	E	E	V	Q	A	R
NOTE DURÉE	S	T	E	L	E	A	U	T	E	A	N
LA ÂGE D'UNE FEMME MOURANTE	A	U	T	E	U	R	E	P	A	S	P
A L'ENVERS POSSÉSSIF	E	P	E	R	I	O	U	E	Q	U	E
AM	A L'ENVERS SOLIDAIRES	S	I	N	U	P	O	U	V	E	N
AU PIED DE LA LETTRE	P	S	I	N	U	P	O	U	V	E	N
LE PRIX DU PAIN LIE	U	S	U	E	L	S	O	R	TÊTE DE ROCHER	R	O
MÉTAL PRONOM RELATIF	E	T	A	Q	U	I	D	A	M		
GRECQUE DÉBUT D'ÉVEIL	E	U	P	O	U	L	E	L	M		
FORME D'AVOIR CUITE	I	V	R	E	S	S	E	P	R	I	N
LE PRIX DU PAIN LIE	I	V	R	E	S	S	E	P	R	I	N
LE PRIX DU PAIN LIE	I	V	R	E	S	S	E	P	R	I	N
LE PRIX DU PAIN LIE	I	V	R	E	S	S	E	P	R	I	N

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïfir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Cahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3					■				■	
4			■					■		
5							■			
6						■				
7			■							■
8		■								■
9						■				
10					■					

HORIZONTELEMENT

- 1- Sans entrer dans le détail
- 2- Ferment – Dêvêtus
- 3- Fils de Jacob – Présent de noces
- 4- Préposition – Le Dêmiurge – En repère
- 5- Nous rendrions – Sous la tête
- 6- Adverbe – Ce qui en a un n'a pas de valeur
- 7- Règle – Intangible
- 8- Chevaline
- 9- Paresseux – Greffe
- 10- Invention capitale - Estoniens

VERTICALEMENT

- 1- Soldat d'arène
- 2- Provision – Drame nippon
- 3- Elliptique – Bon sens fabriqué – Solution
- 4- Méchamment moqueur
- 5- Affirmatif – Indésirable
- 6- Vibrations – Elaté
- 7- Alternative – Pièces de serrures
- 8- Possèdent – Inventent
- 9- A rendre – Tif – Règle
- 10- Du squelette – Ville du Royaume

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	M	O	L	O	G	U	E	S
2	I	S	O	L	E	M	E	N	T	■
3	S	I	T	E	■	I	N	■	A	D
4	C	E	■	I	S	S	A	N	T	E
5	I	R	E	N	E	■	N	U	■	M
6	F	■	G	E	N	I	T	A	L	E
7	O	S	A	■	T	E	■	N	I	T
8	R	A	L	E	■	N	I	C	E	■
9	M	I	■	P	L	A	C	E	N	T
10	E	N	V	I	E	■	I	S	S	U

Grilles de sudoku

Facile

6	1			3	7	4	5	
5		8	4		6			
		4				8	3	
2				3	7	1		
1							4	
	4	7	6				3	
	7	2				9		
			1	4	3	5		
5	1	2	8			4	7	

Moyen

		1		6		9		
3			5				7	4
5	7							
8	9		1					
7		3	9		4	6		1
					6		9	3
							3	2
4	1				3			9
		2		5		7		

Difficile

		4	2			7	5	
	9			7		4		
					8		3	
3			6					
	1	9	5		2	8	3	
			8				6	
4			8					
		6		9			1	
9	7			6	2			

Expert

					8			2
	8				4		3	
4		1						
			4		3	6	7	
6				2				9
	3	5	1		9			
						9	8	
	6		9				1	
5			7					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	1	9	3	5	7	6	8	4
6	8	3	2	4	9	7	1	5
4	5	7	6	1	8	2	9	3
1	3	5	7	6	4	8	2	9
7	2	4	8	9	1	5	3	6
8	9	6	5	3	2	1	4	7
9	4	8	1	7	6	3	5	2
5	6	2	4	8	3	9	7	1
3	7	1	9	2	5	4	6	8

Moyen

2	5	1	6	8	3	9	7	4
7	8	4	9	2	5	1	3	6
6	3	9	7	1	4	8	2	5
3	7	2	1	6	8	5	4	9
9	6	8	4	5	7	3	1	2
4	1	5	2	3	9	6	8	7
8	2	3	5	4	6	7	9	1
5	4	7	3	9	1	2	6	8
1	9	6	8	7	2	4	5	3

Difficile

2	5	9	4	1	7	3	8	6
7	4	3	6	8	5	2	9	1
6	1	8	2	9	3	5	7	4
9	6	7	1	5	8	4	3	2
3	2	5	9	7	4	1	6	8
4	8	1	3	2	6	9	5	7
5	7	2	8	3	1	6	4	9
8	9	6	5	4	2	7	1	3
1	3	4	7	6	9	8	2	5

Expert

9	5	4	6	1	3	2	8	7
3	2	6	7	5	8	4	1	9
1	8	7	4	2	9	3	6	5
6	7	8	9	4	2	1	5	3
5	9	3	1	8	6	7	2	4
4	1	2	5	3	7	6	9	8
8	4	9	2	7	1	5	3	6
2	6	5	3	9	4	8	7	1
7	3	1	8	6	5	9	4	2

**Maitre d'ouvrage**  
Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts

**Royaume du Maroc**

**Maitre d'ouvrage délégué**  
Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Mohammedia

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2020**

Le **01/06/2020 à 10 Heures**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP3301 du PK7+000 au PK13+000, dans la préfecture de Mohammedia. (Programme de réduction des disparités territoriales et sociales dans le monde rural)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Cent soixante-quatre mille dirhams (164000,00Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Dix million neuf cent trente-cinq mille huit cent quatre-vingt-quatorze dirhams TTC (10935894,00dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour les entreprises installées au Maroc :**  
Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B1,B3 ,B6	2

**Pour les entreprises non installées au Maroc** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 3660/PA**

**Royaume du Maroc**

**Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 14/AREF/2020**

Le **17/06/2020 à 10 Heures**, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des Achats et Marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'acquisition de mobilier d'enseignement pour les nouvelles créations des établissements scolaires relevant de l'AREF M.S., en trois lots séparés comme suit :

lot	Objet	Caution provisoire	Cont estimatif du maître d'ouvrage TTC
1	l'acquisition de mobilier d'enseignement pour les nouvelles créations des établissements scolaires primaires relevant de l'AREF M.S	10 000,00 DHS (Dix mille dirhams)	599 760,00 (Cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante mille dirhams.)
2	l'acquisition de mobilier d'enseignement pour les nouvelles créations des établissements scolaires collégiens relevant de l'AREF M.S	13 000,00 DHS (Treize mille dirhams)	832 464,00 (Huit cent trente-deux mille quatre cent soixante-quatre dirhams.)
3	l'acquisition de mobilier d'enseignement pour les nouvelles créations des établissements scolaires qualifiants relevant de l'AREF M.S	24 000,00 DHS (Vingt-quatre mille dirhams)	1 689 480,00 (Un million six cents quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre vingt dirhams.)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 – 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

• Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **16/06/2020 à 16 h** (date et heure limites pour le dépôt des échantillons)

**N° 3661/PA**

**ROYAUME DU MAROC**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALTE**  
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE  
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES  
BUREAU DES MARCHÉS

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
N° : 15/AFD/2020

**Séance publique**

Le **01/06/2020** à partir de 10 h00min du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale suivante :

C.A.N°	OBJET DE LA CONSULTATION	BUDGET PRÉVISIONNEL MAXIMUM HT
15/AFD/2020	<b>Etude et conception architecturale et suivi des travaux de réhabilitation de douze écoles primaires relevant de la direction provinciale de Ouarzazate, dans les communes : Tidilil, Telouet, Imi N'Onlaouen et Tarnagte, province d'Ouarzazate.</b>	<b>5.514.600,00 DH</b>

Le dossier de la CA peut être retiré au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

**N° 3663/PA**

**Royaume du Maroc**

**Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**L'ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 15/AREF/2020**

Le **17/06/2020 à 11 Heures**, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Achat de matériel informatique au profit des les services administratifs de l'AREF M-S unique en lot

Caution provisoire	Cont estimatif du maître d'ouvrage TTC
30 000,00 dhs (Trente mille dirhams)	1 951 680,00 DHS (Un million neuf cent cinquante et un mille six cent quatre-vingt dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 – 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation**

➤ Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le **16/06/2020 à 16 h** (date et heure limites pour le dépôt des échantillons)

**N° 3662/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
SG/DUE/SE

Arrêté Gubernatorial n°736 en date du 24 avril 2020 ordonnant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet « Construction D'une Maison D'hôte sous forme de Bungalows en front de mer » au profit de la Société **Oulja Camp Sarl**.

Vu le dahir N°1-03-06 du Rabbi I 1424 (12 Mai 2003) portant promulgation de la loi 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement, Le Gouverneur de la Province de Safi, décide d'ouvrir une enquête publique de 20 jours, qui débutera 15 jours après la publication de cet arrêté, concernant ledit projet situé au Douar Ould Massaoud, Commune Ayir – province de Safi sur une superficie totale de 2ha 83a.

N° 3664/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Saous-Massa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZINT

**AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES  
N° 08/2020/DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)**

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'A.A.O N° 08/2020/DPA/TZ/SMOP du Mercredi 20 Mai 2020, publié au journal (libération n° 8998 du 25-26 Avril 2020), a connu une rectification au niveau des estimations du maître d'ouvrage des lots n° 2, 3 et 4, comme suit:

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 2 : 4.648.320,00 (Quatre millions six cent quarante huit mille trois cent vingt dhs )
- Lot n° 3 : 4.238.808,00 (Quatre millions deux cent trente huit mille huit cent huit dhs)
- Lot n° 4 : 3.413.280,00 (Trois millions quatre cent treize mille deux cent quatre vingt dhs)

N° 3665/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE L'ORIENTAL  
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ; DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE BERKANE

**AVIS DE RECTIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER/01/2020/CFR**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de Berkane, annonce au public que l'avis d'appel d'offres ouvert n° Ber/01/2020/CFR du 19/05/2020 à 10h00, relatif aux : Dédoulement de la RR607 reliant Berkane à El Aïoun : Travaux d'aménagement de la traversée du centre de Tafoughalt entre les PK9+650 et 11+200, relevant de la DPETLE de Berkane, Province de Berkane, porte les rectifications suivantes :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	1	B1 B3- B5 - B6

Au lieu de :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	2	B1 B3- B5 - B6
C	3	C1 - C2 - C3

Le reste de l'avis n'a subi aucun changement.

N° 3666/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION CASABLANCA- SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED chamalia  
Caidat des Maarif et Ouled Mhamed  
COMMUNE MGARTO

**Avis de Report d' Appel d'offres ouvert (séance publique)**

Marche 02/2020

OBJET : Travaux de réalisation de 12 forages d'exploitation à la commune MGARTO - Province deSettat

L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour **Travaux de réalisation de 12 forages d'exploitation à la commune MGARTO - Province de Settat** qui a été prévu Le Mardi 12 mai 2020 à 11 h, est reporté à la date du **MARDI 02 Juin 2020 à 11 h**, en séance publique dans le bureau du président de la commune de Mgarto Province de Settat .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Bureau Technique de la Commune Il peut également être téléchargé à partir du Portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Dix Mille Dirhams (10.000,00DH)**.

L'estimation du coût de la prestation objet de cet appel d'offres est de : **Cinq Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Dirhams (594000.00DH)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau Technique de la Commune
- ✓ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du Règlement de consultation

N° 3667/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
PACHALIK OULED SALAH  
COMMUNE OULED SALAH  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHES  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX (marche négocié)**

LE 18/05/2020 A 10 HEURES IL SERA PROCÉDÉ DANS LE BUREAU DE MR LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE OULED SALAH A L'OUVERTURE DE PLS RELATIFS A L' APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHÉ NEGOCIÉ SUIVANT :

N° A.O	OBJET	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire(DHS)
01/2020	ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ RELÉVANT DE LA COMMUNE DE OULED SALAH PROVINCE DE NOUACEUR DANS LE CADRE DES MESURES LIÉES A LA PANDEMIE « COVID 19 »	2 000 000,00 DHS (deux million DIRHAMIS)	(00,00 dhs)  <b>ZERO Dirhams</b>

LE DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT PEUT ÊTRE RETIRÉ DU BUREAU DES MARCHÉS A LA COMMUNE OULED SALAH.

IL PEUT ÉGALEMENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

LE CONTENU AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

Le présent Marché négocié en application de l'alinéa 2 et paragraphe 4 de l'article 86 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-SOIT ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RECEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ.

SOIT ENVOYER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSE LEURS PLS DANS LE BUREAU DES MARCHÉS.  
-SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLS.  
LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 07 DU DEMANDE DE CONSULTATION.

N° 3668/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE NOUACEUR  
 PACHALIK OULED SALAH  
 COMMUNE OULED SALAH  
 DIRECTION DES SERVICES  
 SERVICE DES MARCHES  
 \*\*\*\*\*

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL  
 COMMUNE OULED SALAH  
 ANNEE BUDGETAIRE : 2020**

Le programme prévisionnel des marchés que le président de la Commune d'Ouled Salah envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

**TRAVAUX**

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'Execution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Aménagement	des chemins et des voies et des rues et des ruelles	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUIN	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Aménagement	Travaux d'éclairage public	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUIN	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Aménagement	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES FOSSES SEPTIQUES ET CONDUITES D'ASSAINISSEMENT	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUIN	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	Aménagement des Espaces verts	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUIN	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	Aménagement et renforcement de diverses routes et pistes sises à la commune	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUILLET	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Aménagement	Aménagement et des routes et trottoirs sis a la zone industrielle	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUILLET	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Aménagement	Aménagement des terrains de sport	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUILLET	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Entretien	Entretien des terrains de sports	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUILLET	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Construction	Entretien du cimetière communal a la commune	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	AOUT	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	Aménagement, création et équipements des espaces de jeux	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	JUILLET	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	Aménagement du garage communal	Commune Ouled Salah	appel d'offres ouvert	AOUT	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
ENTRETIEN	Entretien des établissements scolaires	Commune Ouled Salah	appel d'offres ouvert	AOUT	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	Travaux d'électrification rurale	Commune Ouled Salah	appel d'offres ouvert	AOUT	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---

Construction	Construction de mur de Clôture de la forêt krouta	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	NOVEMBRE	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	REHABILITATION DU CENTRE LAHWAWRA	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	NOVEMBRE	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Entretien	Entretien courant d'espaces verts et jardins	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	DECEMBRE	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Aménagement	Aménagement et Entretien des Bâtiments Administratifs	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	DECEMBRE	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	100%
Construction	Construction de mur de Clôture de la forêt krouta	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	DECEMBRE	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---

**FOURNITURE**

Type de Fourniture	Nature de Fourniture	Lieu de livraison	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
PRODUITS ALIMENTAIRES	Achat de produits alimentaires au profit des personnes en situation de precarite relevant de la commune de ouled salah province de nouaceur dans le cadre des mesures liees a la pandémie « covid 19 »	Commune Ouled Salah	Marché négocie	AVRIL	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Médicaments	Achat de produits desinfectants et petit materiel pour les B.M.H dans le cadre des mesures liees a la pandémie « covid 19 »	Commune Ouled Salah	Marché négocie	MAI	Sce d'hygiènes C Ouled Salah	---
Matériel	Equipement De l'éclairage public	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	MAI	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Médicaments	Achat de produits pharmaceutiques pour les B.M.H et les centres hospitaliers	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	OCTOBRE	Sce d'hygiènes C Ouled Salah	---

**SERVICE**

Type de Service	OBJET des services	Lieu d'Execution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etude	Etude Topographique	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	AVRIL	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Etude	Etude architecturales de la crèche d'ouled amer (ILDH)	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	AVRIL	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---
Assurance	1-Assurance incendie et responsabilités civiles. 2-Assurance des membres 3-Assurance des fonctionnaires et agents	Commune Ouled Salah	Appel d'offres ouvert	AVRIL	Sce travaux C Ouled Salah 0660137357	---

**SOCIÉTÉ NAWATECH SARL AU Constitution**

1/Aux termes d'un acte s.s.p en date du 27/août/2019, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « STE NAWATECH » SARL AU, Objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION/NEGOCE/IMPOR T. EXPORT, SIEGE SOCIAL : 96, BD D'ANFA 9 ETG N°91 CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. KHETTAB WALID à 1000 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. KHETTAB WALID, pour une durée limitée. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 03/10/2019 sous le numéro 715616 et registre de commerce n°444341. **N° 3671/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/DBM/2020**

Le 29 Mai deux mille vingt à 10 H , il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Nouaceur (salle de réunion), Commune Urbaine Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : Prestation d'Entretien et de Nettoyage en Parfait Etat de Propreté du Bâtiment Abritant les Locaux du Siège de la Province de Nouaceur et Ses Annexes en Lot Unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des bureaux du secrétariat Général de la Province de Nouaceur « Division du Budget et des marchés » Commune Urbaine Bouskoura Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00dhs (Quinze mille DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :590.400,00 dhs TTC (cinq cent quatre vingt dix mille quatre cent dix-huit (00) dirhams TTC) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics. Les concurrents peuvent : • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. • Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat Général de la Province de Nouaceur « Division du Budget et des marchés » Commune Urbaine Bouskoura • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. • Soit transmettre le dossier par voie électronique à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des finances n°20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. **N° 3672/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Séance Publique N° 09/2020**

Le 02/06/2020 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan; (Hôpital civil de Tétouan : Avenue Abdelkhalek Torress - Route de Martil - Tétouan) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : \* ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES POUR LE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 (Quinze Mille Dirhams). Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Soixante Mille Trente Six Dirhams (660 036,00 DH)(Toutes taxes comprises : TTC). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n° 2.12.349. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les échantillons et Les Documentations : Les échantillons des articles suivant : 21, 22, 23, 24,25 et 31. Les Documentations des articles suivant : 1, 2, 3, 20, 26, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 49, 50 et 53 sont exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 01/06/2020 jusqu'à 13 h 00 délai de rigueur. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. **N° 3673/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT PROVINCE DE SETTAT CERCLE DE SETTAT JANOUBIA CAÏDAT DE GUISSER COMMUNE DE GUISSER AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉ N° 07/2020 (Marché réservé à la petite et moyenne entreprise)**

Le jeudi 04/06/2020 à 10h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE P.L1, DE LA RUE N°31 ET DES ESPACES AUTOUR DU CENTRE COMMERCIAL A LA COMMUNE DE GUISSER - PROVINCE DE SETTAT. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés publics de la commune de Guisser. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma - Le cautionnement pro-

visoire est fixé à la somme de Quatre Vingt Mille dirhams (80.000,00 dhs) - L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Huit Cent Quarante Deux Mille Six Cent Trente Huit (2.842.638,00) dirhams TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. - Les concurrents peuvent : • soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés publics de la commune de Guisser ; • soit les déposer contre récépissé au bureau précité ; • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. • soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. - Le 03/06/2020 à 10h est fixé comme date limite de dépôt des échantillons dans les conditions prévues à l'article 34 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics. - Il est prévu une visite des lieux le 21/05/2020 à 11h. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du

**règlement de la consultation. N° 3674/PA**

**Royaume du Maroc Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Direction des Domaines de l'Etat AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 4/DDE/DSI/2020 RESERVE AUX PETITES ET MOYENNE ENTREPRISES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS**

Le 09 juin 2020 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la Maintenance des logiciels informatiques installés au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille (3 000,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Deux Cent Seize Mille (216 000,00) Dirhams TTC ; Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt

des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : 1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma) ; 2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ; 3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ; 4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation. **N° 3675/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT CONSEIL PROVINCIAL**

**Avis rectificatif**

Le Président du conseil provincial de Midelt porte à la connaissance du public que certificat de qualification et de classification demandée pour l'AOO n °: 10/BP/2020 relatif

**AUX: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES INTERNES ET DES RUES DE ZAOUIT SIDI YAHIA OU YOUSSEF ET DU CNTR E TOUNFIT. PROVINCE DE MIDELT. A été modifiée comme suite :**

Secteur	Qualification	Classe
<b>B</b>	<b>B1 et B3 et B5 et B11</b>	<b>3</b>

Au lieu de

Secteur	Qualification	Classe
<b>B</b>	<b>B1 et B3 et B4 et B11</b>	<b>3</b>

**N° 3670/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL  
KHENIFRA  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2020

Le mercredi 03 juin 2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation du service des urgences au C.H.P. de Khouribga. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.go.v.ma](http://www.marchespublics.go.v.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à trente mille Dirhams (30.000,00 dhs). L'estimation globale des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : un million huit cent quatre vingt deux mille deux cent soixante dirhams zéro centimes (1.882.260,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 joumada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics. Les candidats peuvent : - Soit envoyer leurs plis,

par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.go.v.ma](http://www.marchespublics.go.v.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation. N° 3676/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KENITRA  
COMMUNE  
DE KENITRA  
DIVISION BUDGET  
ET COMPTABILITE  
SERVICE DES  
MARCHES  
Avis d'appel  
d'offres ouvert  
N° 11/2020

Le Mercredi 10 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux d'exploitation de la décharge publique Ouled Berjal de la Commune de Kenitra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis rue el Yarmouk, résidence Montassar. Il peut également être

téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. [www.marchespublics.gov.ma/marchespublics/](http://www.marchespublics.gov.ma/marchespublics/);

Le cautionnement provisoire est fixé à Cent Soixante Dix Mille Dirhams (170.000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix Million Huit Cent Mille Dirhams TTC (10.800.000,00 DHS) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Commune de Kenitra - Place administrative - Kenitra.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du président de la Commune de Kenitra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 28 Mai 2020 à 11 heures. Le départ aura lieu à partir du service des marchés de la commune de Kenitra sis rue el Yarmouk, résidence Montassar. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. N° 3677/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

Le 3/6/2020 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 8/2020/INDH A 11 H AEP DU DOUAR OD ALI SIS A LA CT ZEMRANE PAR BORNE FONTAINE

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 DHS (Dix Mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 333 384.00 DHS (Trois Cent Trente Trois Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.go.v.ma](http://www.marchespublics.go.v.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 3678/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

Le 3/6/2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 10 /2020/FDR A 10 H. TRAVAUX DE LIBERATION DES EMPRISES DES PISTES A LA PROVINCE EL KLA A DES SRAGHNA (DEPLACEMENT DE POTEAUX ELECTRIQUE BT/MT)

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000.00 DHS (Douze Mille Dhs).

- l'estimation des coûts

des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 402 000.00 DHS (Quatre Cent Deux Mille dhs).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.go.v.ma](http://www.marchespublics.go.v.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. -Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme de l'agreement de l'ONE MT/BT

N° 3679/PA

## Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Coran + Hadith Assaim  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Ichaa Mamlaka  
08.10 : Amoudou  
09.10 : Fin ghadi bya  
09.40 : Moudawala  
10.40 : Wala Aalik  
11.00 : Doumoue Warda  
11.30 : Lakdidib - R  
13.00 : JT en Français + JT en Espagnol  
13.50 : Lusine  
14.20 : Hadith Assaim  
14.30 : Al Massira Korania  
15.00 : Aandi Soual Covid 19  
15.30 : JT en Arabe + JT en Amazigh  
16.20 : Nafahat Ounss Marocains vivant à l'Etranger  
17.15 : Dourous Hassania

18.00 : Nhar Mabrouk  
18.15 : Oussrati  
19.20 : Al Maghreb + Douaa  
19.25 : Amdah Nabaouiya  
19.40 : Sitcom Serba  
20.15 : Souhlifa  
20.25 : Yakout et Aanbar  
21.30 : JT Principal  
22.30 : Baraka fi rassek - Inédit  
00.00 : Dernier bulletin d'information  
00.30 : Moul Ihssa'e - R  
02.00 : Domoue Warda - R  
02.30 : Al Massira Korania - R  
03.00 : Amdah Nabaouiya - R  
04.00 : Moudawala - R  
05.00 : Ichaa Mamlaka - R  
06.00 : Amoudou - R

05:55:00 : CORAN AVEC LAUREATIS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN  
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : BEST OF SABAHYAT 2M  
07:30:00 : KIF AL HAL  
08:05:00 : AL BARLAMANE WA ANNASS  
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
09:05:00 : STUDIO LIVE : RIBAB FUSION  
09:55:00 : MCH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
10:00:00 : FEUILLETON :  
10:45:00 : KIF AL HAL  
11:00:00 : SABAHYAT 2M  
12:05:00 : LALLA FATEMA  
12:35:00 : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:20:00 : ACHOUJA3 WA AL JAMILA  
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH  
14:20:00 : FEUILLETON :  
16:15:00 : 3ALAQAT KHASSA  
17:40:00 : JUST FOR LAUGHS  
18:05:00 : DESSINS ANIMES  
18:15:00 : 3ICH NHAR TASMA3

KHBAR  
18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:45:00 : FEUILLETON  
19.11 Al Maghreb + Douaa  
19:40:00 : FEUILLETON  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : QUE DU SPORT  
20:40:00 : BULLETIN METEO  
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:10:00 : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:40:00 : LAHBIBA OUMMI  
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
23:30:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA  
00:20:00 : FEUILLETON : FADILA  
00:50:00 : MAGAZINE : HADIT MA3A ASSAHAFI  
01:50:00 : MAGAZINE : 03:05:00 : FEUILLETON : 03:55:00 : FEUILLETON : ACHOUJA3 WA AL JAMILA  
04:25:00 : SAHATNA JMI3  
04:55:00 : TOUBKAL  
05:30:00 : DOCUMENTAIRE : LES ARTS TRADITIONNELS : LE PLATRE

05h00 MATINALE RADIO AR  
07h00 Matinales Infos  
08h00 « Sabahiyat l Akhbar »  
10h00 Matinales Infos (rediff.)  
11h05 Emission « Khbar Nass »  
12h05 Emission « Binatna »  
13h00 « Madar L akhbar »  
13h35 « Lahdat Qarar »  
15h05 Emission « L' match »  
16h00 Edition AR (16-17h)  
17h05 Emission « Hyati »  
18h05 Emission « Binatna »  
19.11 Al Maghreb + Douaa  
19h15 Soir Infos fr  
20h00 « Ghorfat l akhbar »  
22h05 Emission «Azmat Hiwar »  
23h00 « Soir Infos ar »  
00h05 " Lmatch "